

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3809 - JEUDI 20 AOÛT 2020

GESTION FINANCIÈRE DE LA COVID-19

Le ministère des Finances apporte un nouvel éclairage

Le décaissement des fonds pour la lutte contre le coronavirus a été effectué en procédure d'urgence. Au cours d'un point de presse organisé récemment à Kinshasa, l'inspecteur général des Finances, Jules Alingete, a indiqué qu'il y a eu des actes de mégestion dans l'utilisation de ces fonds. Directeur de cabinet du ministre des Finances, Vincent Ngonga a donné plus d'éclairage sur la gestion des fonds publics alloués à la riposte à la pandémie et sur les exonérations. A ce sujet, il a indiqué qu'il faut un examen approfondi du pré-rapport de l'Inspecteur général des finances avant de tirer les conclusions sur le manque à gagner enregistré par le Trésor public.

Page 2



Vincent Ngonga, directeur de cabinet du ministre des Finances

DOSSIER TAMAC

La FBCP fustige l'attitude de l'auditeur général de l'armée



Le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole/Adiac

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) déplore la non-exécution de l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 21 février 2020 par l'auditeur général des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc). Dans son communiqué du 18 août, cette ONG pense que la situation sus-évoquée constituerait une violation de droit de l'homme. L'ONG dit attendre du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, au nom de qui les décisions de justice sont exécutées, d'interpeller l'auditeur général de l'armée pour son attitude frisant « la rébellion ». A en croire l'ONG, le prévenu Paul Bulala Mpanu, dit Tamac, doit être immédiatement libéré ou transféré au parquet civil qui saisira le juge compétent pour connaître les griefs mis à sa charge.

Page 3

INTERVIEW

Marlin Mpiana : « Le football, comme toute autre institution, n'est pas l'affaire d'un seul homme »



Merlin Mpiana

Le public congolais a découvert Marlin Mpiana en 2003, lors de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2004 que les Tunisiens ont accueilli et remporté. Ce jour-là, les ex-Simba (aujourd'hui Léopards) étaient reçus par les Verts de la Jamahiriya libyenne. Le score du match : trois buts à deux en faveur de la

sélection hôte. A côté de l'habituel Chris Shabani Nonda, le nouveau de la sélection venait de prendre ses marques en marquant le second but congolais pour sa première apparition. Au cours d'un entretien avec Le Courrier de Kinshasa, l'ancien international congolais parle de sa carrière footballistique et de ses projets.

Page 5

NOMINATION

Alain Djate promu porte-parole de la directrice générale de l'ARE

Consultant international en communication, Alain Djate Yodi a été nommé, le mardi 18 août, au poste d'assistant chargé de la communication au sein de l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité (ARE).

Il fera aussi office de porte-parole de la directrice générale de cette structure. C'est donc une personne compétente et expérimentée qui intègre cet établissement public qui existe depuis avril 2016,

concomitamment avec l'Agence nationale de l'électrification et des services énergétiques en milieu rural et péri-urbain, sur la base du décret N°16/013 et 16/014 du 21 avril 2016.

Page 3



ÉDITORIAL

Encore le Mali

Les incertitudes s'accumulaient depuis plusieurs semaines sur le sort des institutions publiques du Mali. A commencer par la présidence de la République et son occupant, mis sous pression par la rue. Le 18 août, l'intrusion des hommes en armes dans la contestation populaire a sonné le glas du régime du président Ibrahim Boubacar Keita et, avec lui, tous les symboles qui l'incarnaient.

Le scénario tel que déroulé, où l'on voit des militaires organiser le rapt du chef de l'État et son Premier ministre qu'ils conduisent ensuite dans une caserne avant de le contraindre à la démission est affligeant pour les soixante ans des indépendances africaines. Bien sûr que ce scénario s'explique en partie par le niveau de délinquance atteint par le pays, puisque tous les observateurs s'accordent à dire que ce qui est arrivé était prévisible. Au moins, ajoutent-ils, cette fois, le sang n'a pas coulé.

Pourtant une question demeure : que vont faire les Maliens maintenant qu'ils ont obtenu ce que les plus intraitables d'entre eux ont obtenu et que beaucoup sans doute réclamaient sans le manifester en occupant la rue ? Car la question fondamentale devant la situation actuelle de ce pays confronté à une instabilité grandissante datant de plusieurs années est bien celle-là.

En 2012, du fait des mêmes incertitudes liées à l'insécurité, à la précarité et la quasi démission de l'État régulateur, une junte emmenée par des jeunes militaires s'imposait en jurant de se consacrer au rétablissement des grands équilibres nationaux. Elle n'y parvint pas. A l'international, les solutions militaires n'ont plus bonne presse et les belles raisons avancées par ceux qui prennent les armes pour usurper le pouvoir politique ne convainquent pas.

Les militaires maliens qui se sont mis en vedette mardi dernier seront confrontés à la même hostilité des partenaires extérieurs. Et ce qui guette le Mali aujourd'hui c'est la crainte qu'il ne bascule à tout jamais dans un cycle de retours en arrière vertigineux dont profiterait encore pour longtemps la nébuleuse terroriste qui veut déséquer l'État malien. Si par un dernier sursaut les filles et les fils de ce pays ne se regardent pas en face pour arrêter les querelles qui le paralysent.

Le Courrier de Kinshasa

FINANCES

Vincent Ngonga précise la gestion financière de covid-19 et des exonérations

Le décaissement des fonds pour la lutte contre le coronavirus a été effectué en procédure d'urgence. Au cours d'un point de presse organisé récemment à Kinshasa, l'inspecteur général des Finances, Jules Alingete, a indiqué qu'il y a eu des actes de mégestion dans l'utilisation de ces fonds. Directeur de cabinet du ministre des Finances, Vincent Ngonga a donné plus d'éclairages sur la gestion des fonds publics alloués à la riposte à la pandémie et sur des exonérations.

Selon le directeur de cabinet du ministre des Finances, Vincent Ngonga, le décaissement en procédure d'urgence avait été édicté par le Premier ministre eu égard à l'urgence sanitaire. « Le ministère des Finances met à disposition, en urgence, des fonds en faveur des ministères. Donc, le paiement s'effectue au niveau des ministères qui sont en relation avec les prestataires des biens et services. Dans le cas d'espèce, pour ce qui concerne le ministère de la Santé, il s'est agi d'une mise à disposition en procédure d'urgence dans le cadre de la riposte à la pandémie de covid-19. Il s'agissait peut-être d'acquisition par ce ministère de la Santé des respirateurs, ou des lave-mains, ou des thermomètres flash, ou des détecteurs, ou encore des savons liquides. Vous comprenez qu'il y a un prestataire des services qui va présenter ce service au ministère qui va payer moyennant une facture. Et le ministère des Finances n'a rien à y voir », a expliqué Vincent Ngonga intervenant sur Radio Top Congo FM émettant à Kinshasa. Quant au fait d'opter pour la procédure d'urgence au lieu de passer de manière classique par la chaîne de dépense pour le décaissement des fonds, le directeur de cabinet a fait comprendre : « Nous étions dans une situation d'état d'urgence sanitaire, la panique a gagné le pays lorsqu'on a déclaré le premier cas de covid-19. Donc, l'instruction de procéder au paiement en urgence est venue du chef du gouvernement lui-même pour parer au plus pressé. La régularisation de la procédure se fait au travers d'un procès-verbal. Le PV de régularisation, pour être établi, il



Vincent Ngonga, directeur de cabinet du ministre des Finances

faudra d'abord que le ministère bénéficiaire accrédite effectivement que le paiement a eu lieu, donc la procédure a été régularisée et ces fonds ont été logés dans un sous-compte à la Banque centrale du Congo appelé 'dépenses en urgence' ».

Exonérations et compensations

A propos des exonérations et des compensations, Vincent Ngonga a indiqué qu'il faut un examen approfondi du pré-rapport de l'inspecteur général des Finances avant de tirer les conclusions sur le manque à gagner enregistré par le Trésor public. « Il y a au moins dix-neuf cas où il y a des dispositions légales qui couvrent les exonérations. Par rapport aux cinq milliards de dollars américains communiqués par l'Inspection générale des finances, je n'aimerais pas verser dans la polémique, mais il y a quand même certaines interrogations à soulever. S'agit-il des exonérations couvertes par les dispositions légales ou des exonérations contrats légués, ou encore des exonérations couvertes par des dispositions légales mais qui sont détournées de leur destination ? Il y a lieu là de se poser la question de savoir comment évaluer les cinq milliards, parce que quand les ministères écrivent au ministère des Finances, souvent ils n'indiquent pas un montant, la demande d'exonération est adressée au ministère des Finances et il n'y a toujours pas de précision ad hoc par rapport à cela, même si la DGDA peut donner le montant des

exonérations », a-t-il soutenu.

Vincent Ngonga a en plus signifié : « S'il s'agit des exonérations extra-légales, il y a lieu de relever que dans le cadre du Programme des 100 jours, plusieurs exonérations ont été aussi accordées. Pour la plupart, c'était des exonérations qui rentraient dans l'urgence imposée par la réalisation du Programme des 100 jours. Est-ce qu'il s'agit de cela ? Nous avons des statistiques sur les exonérations qui ont été faites en 2017, elles ont été à 1,2 milliard de dollars. Maintenant si l'on parle des exonérations de cinq milliards, l'on doit se poser la question, parce que nos recettes aujourd'hui avoisinent les 4,6 à cinq milliards, s'il y a eu une déglobalisation de ces exonérations pour savoir ce qui revient aux exonérations couvertes par les dispositions légales et celles qui ne le sont pas, c'est un travail d'approfondissement ». Et le directeur de cabinet du ministre des Finances de conclure : « Nous apprécions le travail de l'Inspection générale des finances, peut-être il y a des améliorations et des recadrages à faire. Quant aux compensations, elles sont observées dans deux secteurs, d'abord le secteur minier dans le cadre de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ; et ensuite le secteur pétrolier, c'est un problème complexe qu'il faut analyser dans sa globalité ».

Martin Engimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Engimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DOSSIER TAMAC

La FBCP fustige l'attitude de l'auditeur général de l'armée

Pour l'ONG, le refus d'exécuter l'arrêt de la Cour constitutionnelle sur l'exception d'inconstitutionnalité soulevée devant la Haute cour militaire par le prévenu Paul Bulala Mpanu friserait la rébellion.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) déplore la non-exécution de l'arrêt de la Cour constitutionnelle R. Cont. 876/8994 du 21/02/2020 par l'auditeur général des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc). Dans son communiqué du 18 août 2020, cette ONG pense que la situation sus-évoquée constituerait une violation de droit de l'Homme. Notant que l'attitude de l'auditeur général des Fardc en rapport avec ce dossier friserait la rébellion, cette association dit attendre du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, « magistrat suprême, au nom de qui les décisions de justice sont exécutées », d'interpeller l'auditeur général de l'armée « pour son attitude qui frise la rébellion ». A en croire l'ONG, en confor-

mité avec cette décision de la Cour constitutionnelle, l'auditeur général des Fardc devrait immédiatement libérer le prévenu Paul Bulala Mpanu, alias Tamac, ou le transférer au parquet civil, qui saisira le juge compétent pour connaître des faits mis à sa charge. La FBCP pense qu'il doit en être de même du sujet malien, le prévenu Bou-bacar Coulibaly, qui est poursuivi conjointement avec ce Congolais.

La FBCP explique, en effet, que par son arrêt susvisé, la Cour constitutionnelle siégeant en matière de contrôle de constitutionnalité a reçu l'exception d'inconstitutionnalité soulevée devant la Haute cour militaire par le prévenu Paul Bulala Mpanu, et a dit qu'elle est fondée. Cette juridiction, indique l'ONG, a dit que l'article 12 alinéa 1



Le président de la FBCP, Emmanuel Adu ColeAdiac néa 1 de la Constitution dispose que nul ne peut être ni soustrait ni distrait contre son gré du juge que la loi lui a assigné. Alors que l'article 156 alinéa 1 édicte que

point 7 de la loi n°23/2002 du 18 novembre 2002 portant code judiciaire militaire violerait les articles 19 alinéa 1 et 156 alinéa 1 de la Constitution de la RDC. « L'article 19 ali-

les juridictions militaires connaissent les infractions commises par les membres des forces armées et de la police nationale congolaise », a expliqué la FBCP. Et d'indiquer que l'article 112 alinéa 1 point f du code judiciaire militaire précité dispose que « sont justiciables des juridictions militaires, ceux qui, même étrangers à l'armée, provoquent, engagent ou assistent un ou plusieurs militaires, ou assimilés, à commettre une infraction à la loi ou au règlement militaire. Il en est de même de tous ceux qui commettent une infraction à la loi ou au règlement militaire. Il en est de même de tous ceux qui commettent des infractions dirigées contre l'armée, la police nationale, le service national, leur matériel, leurs établissements ou au sein de l'armée, de la police nationale ou du service national ».

Lucien Dianzenza

NOMINATION

Alain Djate promu porte-parole de la directrice générale de l'ARE

Consultant international en communication, Alain Djate Yodi a été nommé, le mardi 18 août, au poste d'assistant chargé de la communication au sein de l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité (ARE). Il fera aussi office de porte-parole de la directrice générale de cette structure, la Pre Sandrine Ngalula Mubenga. « M. Djate a un parcours professionnel remarquable et est au fait des enjeux du secteur de l'électricité. Son expérience constitue une plus-value pour l'ARE », a déclaré à son sujet la Pre Ngalula Mubenga, elle-même nommée directrice générale de cette structure par le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, sur ordonnance rendue publique le 17 juillet.



Alain Djate Yodi

C'est donc une personne compétente et expérimentée qui intègre cet établissement public qui existe depuis avril 2016, concomitamment avec de l'Agence nationale de l'électrification et des services énergétiques en milieu rural et péri-urbain (ANSER), sur la base du Décret N°16/013 et 16/014 du 21 avril 2016. Il aura la charge de mettre sous les feux de la rampe les actions de l'ARE, soigner l'image de cette structure et aussi superviser la communication de la directrice générale de l'ARE. Ancien de l'Institut

facultaire des sciences de l'information et de la communication (Ifasic ex-Isti), Alain Djate Yodi a aussi suivi plusieurs modules de formation dans son domaine de prédilection à l'Ecole nationale d'administration en France, et plusieurs autres formations en communication. Consultant et expert en communication, cet ex-conseiller en matière de communication à la Primature à l'ère du Premier ministre Augustin Matata Ponyo rebondit à l'ARE, à la faveur de cette nomination.

Martin Enyimo

DISPARITION

La communauté d'albinos a inhumé Gédéon Makiese Mangietimona

Les funérailles ont permis au catcheur albinos Alphonse Mwimba Texas de sensibiliser à la prévention du cancer de la peau et d'autres maladies comme la covid-19. Le président de l'ONG des albinos a appelé tous ses semblables à la discipline et à l'observance des mesures de protection.

La communauté d'albinos de la RDC a enterré, le 9 août, un des leurs, l'artiste Gédéon Makiese Mangietimona. Le président de l'ONG des albinos, la Fondation Mwimba Texas (FMT), a conduit une délégation de cette association à la levée de la dépouille de la morgue de l'hôpital de Kintambo, le 8 août, avant son transfert vers Matadi, dans le Kongo central où l'inhumation devrait avoir lieu.

Après avoir assisté la famille du disparu dans les démarches pour la levée de corps du défunt, le catcheur albinos a profité de cette occasion pour sensibiliser ses semblables à la prévention du cancer de la peau, cette maladie qui ravage les albinos à travers le continent africain et la RDC, en particulier. Tout ce que nous faisons, a-t-il dit, c'est la prévention. Lorsque le mal est profond, il nous est souvent difficile d'intervenir.

Alphonse Mwimba Texas a également, à cet effet, appelé les albinos à porter des habits à



Mwimba Texas accompagnant le cercueil de Gédéon à la sortie de la morgue/Adiac

manches longues pour bien se couvrir le corps, les chapeaux et des lunettes solaires ou se munir d'un parasol pour se protéger contre les rayons solaires. « En ces moments des perturbations et des changements climatiques, l'albinos est sensé de bien se protéger parce que, par manque de la mélanine, les premières victimes de ce réchauffement climatique ou de ce changement climatique, c'est bien nous », a-t-il dit.

Pour Mwimba Texas, l'albinos doit également tenir compte de petits soins corporels et dermatologiques, en s'évitant de laisser se développer des problèmes de la peau. « Il ne faut jamais laisser de petits boutons ou plaies se développer sans en chercher des solutions. C'est ici que nous disons que la prévention reste le meilleur moyen de nous protéger contre le cancer

de la peau », a-t-il insisté. Faisant allusion à cet événement malheureux, Mwimba Texas a rappelé que chaque trimestre, la communauté albinos enterre plus ou moins sept membres dont les décès sont causés, en grande partie, par le cancer de la peau.

Dans la foulée, le président de la FMT a également rappelé aux albinos le respect des gestes barrières en vue de riposter à la pandémie à coronavirus qui fait des morts à travers le monde. « C'est notre discipline qui ferait que nous luttons efficacement contre cette maladie. Le respect des mesures barrières reste le seul moyen pour arrêter la propagation de la covid-19 tant au niveau de la communauté d'albinos que de l'humanité tout entière », a indiqué le catcheur albinos.

L.D.

EMPLOI

Les failles de la politique nationale

En octobre prochain, l'Office national de l'emploi (Onem), une pièce maîtresse dans la politique nationale de l'emploi en RDC, totalisera ses dix-huit années d'existence. Pourtant, la majorité des demandeurs recourt systématiquement aux canaux informels et privés pour trouver leur premier travail.

C'est un anniversaire qui risque bien de ne pas passer inaperçu. En effet, l'Onem totalise dix-huit années d'existence, l'âge de la majorité, mais son influence sur le terrain reste toujours assez précaire. Plusieurs études montrent que nombre de demandeurs d'emploi recourent directement aux canaux informels ou aux privés pour dégoter le premier emploi. Créé en octobre 2002, ce service public fonctionne sous la forme d'un établissement public à caractère technique et social, jouissant de la personnalité juridique et d'une autonomie fi-

nancière et administrative. Sa mission est d'aider les demandeurs d'emploi dans toutes les étapes de la recherche d'un emploi convenable. Cela sous-entend bien entendu un emploi qui répond au profil du demandeur. Aussi ses services rendus tournent-ils autour de l'accueil, l'enregistrement, l'orientation professionnelle, la publication des offres d'emploi et enfin du placement. En outre, l'Onem aide aussi les entreprises et d'autres organisations dans toutes les étapes de recherche de travailleurs qui répondent à leurs besoins. Toutefois, sur le terrain, les

choses ne se passent pas toujours de la meilleure des façons. Le pays a connu une augmentation notable des privés, principalement les maisons de placement. A leur avantage, certains analystes évoquent la meilleure connaissance du marché de travail, avec moins d'administration et un marketing plus agressif envers les entreprises. Il y a aussi la crédibilité qui ne manque pas d'influer, même si certaines sociétés de placement traînent une mauvaise réputation. Si tous poursuivent d'emblée un objectif commun, à savoir la recherche d'un emploi pour un maximum de personnes, les maisons de placement collaborent obligatoirement avec l'Onem pour la demande d'agrément,

le visa des contrats de travail, le paiement des cotisations Onem, etc. Mais la réalité est bien différente car beaucoup de maisons de placement rechignent de travailler avec le service public.

Pour certains acteurs avertis, il est temps que le gouvernement de la République mette en œuvre une véritable politique nationale de l'emploi en RDC. Le dialogue sera ainsi une étape primordiale car, selon eux, il faut mettre autour d'une table tous les partenaires du secteur afin de rétablir le bon fonctionnement du système après un diagnostic sans complaisance de ses forces et faiblesses. En raison du caractère dynamique du marché, il est inadmissible de continuer à travailler avec

les anciennes règles désuètes, ont-ils renchéri.

Pour rappel, les secteurs les plus pourvoyeurs d'emploi sont la construction, les mines, les industries (pétrolière, brassicole et tabacicole), les télécoms et l'agriculture (dans une moindre mesure au regard du faible niveau d'investissement). D'autres secteurs ne peuvent être négligés non plus, notamment les banques. Par rapport au marché, il y a malheureusement une nette inadéquation flagrante entre les compétences réelles et le niveau d'étude revendiqué. D'où le déficit de main d'œuvre qualifiée dans certains secteurs stratégiques.

Laurent Essolomwa

SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMENT

La RDC promet l'allaitement maternel exclusif jusqu'à six mois

Selon un communiqué de l'Unicef en RDC, cinq nourrissons sur dix reçoivent des liquides et des aliments en plus du lait maternel au cours de leurs six premiers mois de vie, ce qui contribue à la malnutrition, aux maladies et même aux décès d'enfants.

L'agence onusienne soutient que pour protéger les nourrissons contre la malnutrition, l'allaitement au sein doit être exclusif jusqu'à six mois sans y ajouter d'autres aliments pas même de l'eau. Dans le souci de promouvoir l'allaitement maternel, le ministère de la Santé en appui avec l'Unicef vient de lancer dernièrement à Kinshasa dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement maternel prévue du 17 au 24 août, la campagne « Plus fort avec le lait maternel uniquement ».

L'objectif de cette initiative est d'informer et de sensibiliser les autorités politico-administratives, les partenaires techniques et financiers, les ONG, les entreprises, les associations, les médias ainsi que les communautés et les familles de l'importance de promouvoir, protéger et soutenir les mères pour mieux allaiter leurs enfants afin de bénéficier d'un meilleur départ dans la vie.

Le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, a salué cette initiative qui tend à promouvoir cette pratique bénéfique pour les enfants. « Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RD), à travers



L'allaitement maternel exclusif jusqu'à six mois prévient la malnutrition

le Programme national de nutrition (Pronanut) encourage les femmes à continuer de donner uniquement du lait maternel à leurs bébés au cours des six premiers mois de leur vie y compris dans le contexte de la covid-19, quel que soit le statut covid-19 de la mère ou de l'enfant », a-t-il déclaré. Pour sa part, le représentant de l'Unicef en RDC, Edouard Beigbeder a insisté sur le fait qu'il ne faut pas donner de l'eau ou d'autres liquides et encore moins des aliments solides entre la naissance et l'âge de six mois, même dans les climats chauds et secs. Le lait maternel, a-t-il renchéri, contient toute l'eau et les nutriments nécessaires à la bonne croissance d'un en-

fant.

En vue d'aider la communauté à changer les mauvaises pratiques d'allaitement maternel, la campagne « Plus fort avec le lait maternel uniquement » va mener conjointement avec différents secteurs, notamment la santé, l'eau, l'hygiène et assainissement, l'éducation, l'agriculture, la protection sociale et le genre, des interventions-clés avec plusieurs partenaires, dont le secteur privé et les médias en vue de promouvoir, protéger et soutenir les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, y compris l'allaitement maternel exclusif uniquement sans eau jusqu'à six mois. Pour que les enfants de moins de six mois restent en bonne san-

té, les données scientifiques recommandent de leur donner exclusivement du lait maternel à la demande (jour et nuit). Une mauvaise alimentation nuit de manière permanente à la croissance et au développement du cerveau des enfants.

Selon des études menées dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, le lait maternel est le premier vaccin d'un nourrisson et sa meilleure source de nutriments. Les nourrissons qui reçoivent des liquides et des aliments en plus du lait maternel avant l'âge de six mois courent un risque accru de diarrhées et d'infections respiratoires. Le risque de décès est jusqu'à trois fois plus élevé que pour les nourrissons nourris exclusivement

au sein.

L'allaitement présente également des avantages importants pour les mères : il accélère la récupération après l'accouchement, retarde le retour du cycle menstruel, ce qui permet d'espacer les naissances et réduire le risque de cancers. L'absence d'allaitement a un coût considérable. En plus des milliers de décès évitables d'enfants, le traitement des maladies, l'achat des substituts de lait maternel et la perte en productivité en raison des pertes cognitives liées à l'absence d'allaitement coûtent 409 millions de dollars par an à la RDC, selon les recherches réalisées par Alive & Thrive en juin 2019.

Blandine Lusimana

INTERVIEW. MARLIN MPIANA

« Le football, comme toute autre institution, n'est pas une affaire d'un seul homme »

Le public congolais a découvert Marlin Mpiana en 2003, lors de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2004 que les Tunisiens ont accueilli et remporté. Ce jour-là les ex-Simba (aujourd'hui Léopards) étaient reçus par les Verts de la Jamahiriya libyenne, le score du match : trois buts à deux en faveur de la sélection hôte. A côté de l'habituel Chris Shabani Nonda, le nouveau de la sélection venait de prendre ses marques en marquant le second but congolais pour sa première apparition.

Le Courrier de Kinshasa : Marlin Mpiana, veux-tu te présenter aux nombreux lecteurs et internautes qui vont lire cet entretien.

Marlin Mpiana : Ancien international, Je suis actuellement le secrétaire général de l'association Le CIC (Club des internationaux congolais de football).

LCK : Qu'est-ce que vous êtes devenu après votre carrière de footballeur ?

MM : Ma carrière n'a malheureusement pas été aussi longue que je l'espérais à cause des blessures graves. J'ai alors repris mes études universitaires. A la suite de quoi, j'ai débuté une autre carrière loin du football. Je suis peu à peu revenu dans le monde du foot jusqu'à prendre part à cette initiative.

LCK : Binational né des parents congolais vivant en France, comment avez-vous pris l'option de jouer pour la RDC ?

MM : Je ne suis pas né en France, j'y suis arrivé très jeune et j'y ai donc grandi. Ma première sélection avec la RDC a commencé par une lettre qui a été adressée à mon club alors que je débutais en pros avec mon club formateur, Troyes. J'ai été surpris et honoré à la fois. La décision a été prise de façon très naturelle, je n'avais pas besoin de réfléchir pour ça. Je me suis présenté au lieu de rencontre le jour « j » où j'ai rencontré Papa Eugene Kabongo qui était dans le temps, le manager général, il m'a accueilli et m'a tout de suite mis à l'aise.

LCK : Au regard de ce que vous avez vécu, vous qui vivez en Europe, accepterez-vous que votre fils joue pour les Léopards de la RDC ?

MM : Je suis d'avis à plutôt laisser mon fils vivre ses propres expériences. Je pourrais, éventuellement le conseiller et lui raconter les moments extraordinaires que j'ai pu vivre en jouant avec la RDC, je pense que ça le convaincrerait.

LCK : Le samedi 8 août, vous avez lancé le CIC

Foot. Quels sont les objectifs que vous avez assignés à cette association ?

MM : Cette association est née d'une volonté commune de se prendre en main et de jouer un rôle dans le développement de notre football. Nos objectifs principaux sont ce que nous appelons nos « piliers fondamentaux », tant l'association repose sur ces principes que sont la responsabilisation et conscientisation des footballeurs congolais ; la formation pour assurer une reconversion décente et avoir un vivier de compétence pouvant participer au développement de notre football ; la valorisation et la mise à l'honneur d'anciens footballeurs et légendes ; et l'entraide pour nos membres dans le besoin.

LCK : L'Association ne vise-t-elle que celui qui a été international du football congolais ? Ne pensez-vous pas élargir le cercle à ceux, d'origine congolaise, mais qui ont joué pour les sélections de leurs pays d'adoption, et pourront avoir un mot à dire sur le développement du foot en RDC ?

MM : L'association a été créée par les internationaux pour les internationaux initialement. Nous avons fait ce choix pour constituer un groupe de personnes qui ait un point assez fort pour constituer un noyau dur qui porterait l'association vers les objectifs fixés. Une fois cette étape de la consolidation passée, nous allons ouvrir l'adhésion à d'autres personnes qui ne sont pas nécessairement internationales avec d'autres profils et provenant même de groupe de métiers différents, mais qui ont en commun une volonté de faire évoluer le débat sur le développement du football, et se reconnaissent dans les valeurs prônées par l'association et qui ont des compétences pouvant apporter une valeur ajoutée à notre assemblée.

LCK : Croyez-vous que votre structure sera validée par la Fédération congolaise de football association (Fécofa) pour une éventuelle validation par les autorités administratives compétentes ? Et



Marlin Mpiana

si la Fécofa oppose son veto, qu'est-ce que vous allez faire ?

MM : La Fécofa connaît notre structure et nous avons même le soutien du président Omari. La Fédération a également été invitée à notre cérémonie de lancement, et nous espérons, dans l'avenir proche, travailler en collaboration avec elle.

LCK : Lors de la sortie officielle de CIC, on a noté la présence de pas mal d'anciens, dont trois mémorables mondialistes, à savoir Adélarde Mayanga, Tumba Pouce, et Raymond Bwanga. Avez-vous fait la paix avec les anciens ?

MM : Il n'y a jamais eu d'animosité avec les anciens. Nous avons un profond respect pour eux et même une certaine admiration. Ils soutiennent tous cette initiative et nous projetons de les inviter régulièrement aux représentations que nous tiendrons, parce que nous considérons que le passé est aussi important que l'avenir.

LCK : L'opinion sportive congolaise remarque qu'entre les différentes générations de Léopards dans l'ensemble, vous ne parlez pas le même langage et la crainte est celle de voir votre structure durer moins d'une saison...

MM : Cette structure est née d'une longue analyse de la situation que nous avons trouvée. Et tout ce que nous mettons en place a été mûrement réfléchi, notamment dans l'idée de ne pas commettre les erreurs du passé d'où aussi l'importance de la présence des anciens.

LCK : Si aujourd'hui on

accepte que quelques membres de votre association fassent partie de l'assemblée de la Fécofa, quelles seront les innovations que vous allez apporter au sein de cette assemblée ?

MM : Il faut comprendre que nos prérogatives sont nombreuses, diverses. Ce serait quasiment une insulte au travail fourni par le comité de l'association que de les réduire à une attente de poste. De plus, le CIC est une association qui propose et fait, elle n'attend rien. Et nos collaborations ne sont pas réservées aux institutions footballistiques, elles s'étendent aux institutions étatiques, etc.

LCK : Aujourd'hui à la Fifa comme à la CAF, les anciens footballeurs sont dans des grandes commissions. Didier Drogba pourrait être élu président de la Fédération ivoirienne de football. Qui parmi vous les anciens peut diriger la Fécofa à l'avenir ?

MM : Encore une fois, là n'est pas l'objectif du CICFoot. Mais pour répondre à votre question, le football, comme toute autre institution, n'est pas une affaire d'un seul homme. La direction d'une institution se fait avec des gens compétents dans leurs départements respectifs. Donc, pour garantir la pérennité de cette institution, il faut s'assurer qu'il y ait toujours des personnes compétentes prêtes à prendre le relais.

LCK : Quels sont les grands moments que vous gardez de votre passage chez les Léopards ?

MM : Pratiquement tous. Mon premier match en Ly-

bie, même si il s'est soldé par une défaite, le match retour contre la même équipe et les deux buts de la victoire qui nous qualifient, etc.

LCK : Qu'est-ce que vous regrettez de n'avoir pas pu accomplir dans la sélection de la RDC ?

MM : Ce n'est pas vraiment un regret puisque je n'ai pas eu l'opportunité de le faire. Je dirai que ma douleur, c'est que les blessures ne m'ont pas permis de jouer plus de matchs avec l'équipe nationale, et éventuellement gagner un trophée avec elle, surtout que je m'en sentais capable.

LCK : Vous suivez les matchs des Léopards durant la CAN ou lors des éliminatoires du Mondial Fifa. Qu'est-ce qui manque aux Léopards pour gagner la CAN ou se qualifier à une phase finale de Coupe du monde ?

MM : C'est difficile de juger de l'extérieur. Il a manqué peu de chose la fois dernière et cette fois-ci, j'ai l'impression que ça sera le bon. Nous sommes dans tous les cas, tous derrière eux à les soutenir.

LCK : Votre mot de clôture ?

MM : Le CIC a effectué sa sortie officielle et médiatique le 8 août, vous pouvez suivre nos activités sur nos différents canaux de communication que sont notre site internet « www.cicfoot.com », sur notre page facebook « cicfoot ». Nous espérons également organiser un événement à Kinshasa l'année prochaine, selon l'évolution de la crise sanitaire. C'était un plaisir d'échanger avec vous. Merci.

Martin Engimo

FOOTBALL-TRANSFERTS

Ndongala à l'Apoel Nicosie, Ngoya à l'Atletico Madrid

Des Congolais sont en train de bouger en ce mercato d'été assez particulier avec la crise sanitaire de covid-19.

Revenu à Genk en Belgique après la fin de son contrat à Kasimpasa en Turquie (2 buts en 16 matchs), le milieu offensif international Dieumerci Ndongala a pris la direction de Chypre où il a signé pour trois ans à l'Apoel Nicosie, avec peut-être l'opportunité de jouer la Ligue des champions d'Europe, lui qui a disputé quelques matchs de l'Europa League avec Charleroi en 2015. L'Apoel Nicosie est un habitué des joutes européennes. « Très heureux de rejoindre ce grand club Apoel Nicosie et ce beau pays très excité de rencontres. Les fans, je vous dis merci à tous pour l'accueil », a



Dieumerci Ndongala signe à l'Apoel Nicosie

Ancien meilleur joueur du championnat de Luxembourg avec l'Association jeunesse sportive d'Esch, le joueur de 29 ans entame une nouvelle étape de sa carrière, après avoir joué en Belgique (Louvrière, Charleroi, La Gantoise, Standard de Liège, Genk) et

ger pour quatre saisons avec l'Atletico Madrid (D1 Espagne) récemment éliminé en quarts de finale de la Ligue des champions par le club allemand de Leipzig. Formé à Lille (L1 France), il a rejeté les offres du Losc et d'autres clubs comme Marseille, Arsenal, Roma et Lazio après son contrat d'aspirant à Lille. Joël Ngoya a fait une saison exemplaire chez les moins de 19 ans en championnat et en Youth League (la Champion's League des jeunes). Milieu défensif, il va débiter dans l'équipe réserve d'Atletico, avant de rallier l'effectif pro du club madrilène.

Mukoko Tonombe et Tuisila à Young Africans...

Deux joueurs de V.Club, le milieu défensif Serge Mukoko Tonombe et l'ailier Rossien Tuisila Kisinda (ancien joueur de Maniema Union de Kindu), ont rejoint les rangs de Young

Africans de la Tanzanie. WX « Ce que je peux demander aux dirigeants du V.Club est qu'ils ne se lassent pas de soutenir les jeunes qui viennent après nous. Qu'ils mettent des moyens adéquats pour les encadrer en l'honneur de notre sélection nationale. Je remercie tous les supporters de Renaissance qui ont fait à ce que je sois chez V.Club et désormais chez Yanga Africans. Qu'ils ne se fatiguent pas de soutenir leurs joueurs comme cela se fait partout ailleurs. Ça va de leur honneur », a déclaré Mukoko Tonombe, formé à Ujana et passé par Renaissance du Congo ensuite V.Club, avant de prendre la direction de Young Africans. Notons qu'une délégation de Young Africans conduite par

té par le manager Yves Diba et l'entraîneur Florent Ibenge. Les deux joueurs ont donc paraphé un contrat pour deux saisons.

Enfin, notons que l'attaquant Strelia Mamba, sous contrat avec Paderborn en Allemagne jusqu'en 2022, fait l'objet de quelques sollicitations en Europe. Il a récemment effectué un voyage en Italie où il devrait rejoindre la formation de Monza (Série B italienne), mais l'accord n'a pas été trouvé. Ancien joueur de Stuttgart et Kaiserslautern chez les jeunes, et d'Energie Cottbus (D4 Allemagne), auteur de 6 buts en 26 matchs, Strelia Mamba, il est maintenant courtisé par le FC Cologne (D1 Allemagne), ainsi que par Borussia Monchengladbach qui va jouer les préliminaires



Mukoko Tonombe et Rossien Tuisila Kisinda à Young Africans en Tanzanie

déclaré Dieumerci Ndongala à la signature de son contrat.

en Turquie (Kasimpasa). Jeune binational de 18 ans, Joël Ngoya vient de s'enga-



Joël Ngoya s'en va à Atletico Madrid

son président Saidi Erisi a fait le déplacement de Kinshasa pour la finalisation du dossier de transfert de ces deux joueurs avec V.Club représen-

de la Ligue des champions d'Europe. Sa clause libératoire serait fixée à 1,6 millions d'euros.

Martin Engimo



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

CÉMAC

L'application « eTransfer » va être opérationnelle en septembre

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a annoncé récemment qu'elle va procéder à la mise en service de la nouvelle application de transfert de fonds, « eTransfer », à partir du mois prochain. Cette technologie permettra d'accélérer le traitement des demandes de transferts internationaux émises par les agents économiques.

Selon la BEAC, la mise en opération de cette application s'inscrit dans le cadre de l'optimisation de la dématérialisation du processus d'analyse des demandes de transferts hors zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (Cémac). Mise à la disposition des banques, des Trésors publics et de l'ensemble des agents économiques, cette application permettra également aux agents économiques de soumettre à partir de leurs sites respectifs toutes les demandes pour traitement qui sont ensuite traitées par la banque centrale.

Le gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Tolli, a signifié que le eTransfer assurera la traçabilité et la disponibilité des informations de suivi en temps réel aussi bien pour les banques, les Tré-



sors publics, que pour les autres agents économiques initiateurs des dossiers. « Cette application dans sa forme actuelle est la première phase d'un chantier plus large d'automatisation du suivi de la réglementation de change, alors que d'autres modules s'arrimeront au fur et à mesure de leur développement », a-t-il expliqué, ajoutant que dès sa mise en production les traitements de dossiers par messagerie électronique seront abandonnés au pro-

fit exclusif de eTransfer.

Créée en 1972, la BEAC est la banque centrale commune aux six Etats qui constituent la zone Cémac. Il s'agit respectivement du Cameroun, de la République centrafricaine, du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale et du Tchad.

La BEAC met à la disposition de la Commission bancaire des Etats de l'Afrique centrale, les moyens financiers, matériels et humains nécessaires à l'exécution de sa mission de supervision bancaire ; mission indispensable pour garantir la stabilité économique de la Cémac. Elle entretient aussi des relations régulières et efficaces avec des partenaires internationaux faisant d'elle une Institution monétaire et financière de référence.

Gloria Imelda Lossele

LIBAN

L'ONU sollicite une aide de 565 millions de dollars

L'Organisation des Nations unies (ONU) vient de lancer un appel de fonds de 565 millions de dollars pour aider le peuple libanais à faire face à la double explosion survenue en début août, dans le port de Beyrouth.

Le montant devrait permettre aux Libanais de passer de l'aide d'urgence à la reconstruction, et à plus long terme à la reprise économique. « L'ampleur des pertes dues aux explosions de Beyrouth est si vaste qu'il est probable que chaque personne au Liban a été touchée par ce terrible événement », a déclaré la coordinatrice spéciale adjointe pour le Liban et coordinatrice résidente humanitaire, Najat Rochdi.

Elle a dit avoir pu constater la destruction et la peur, mais aussi « la force et la dignité remarquables des Libanais, qui ont tenu la main pour s'entraider avec amour et compassion ».

« La tâche de reconstruire la vie des gens et de se remettre de la dévastation ne fait que commencer. J'exhorte la communauté internationale à démontrer son engagement indéfectible envers le peuple libanais et à répondre à son tour à l'incroyable générosité du Liban envers les réfugiés

syriens et palestiniens en apportant un soutien financier complet », a-t-elle ajouté en lançant l'appel de fonds.

Les agences des Nations unies s'activent pour subvenir aux besoins de la population de Beyrouth, à l'instar du Programme alimentaire mondial (PAM) qui va convoier des milliers de tonnes de farine de blé pour aider à reconstituer les réserves alimentaires qui ont été endommagées dans la double explosion du port de la capitale libanaise.

L'agence onusienne a également préparé cent cinquante mille colis alimentaires à distribuer aux familles touchées par la crise économique et les mesures de confinement liées à la pandémie de Covid-19. En outre, elle multipliera par dix son programme d'assistance en espèces au Liban pour pouvoir aider jusqu'à un million de personnes, y compris les résidents directement touchés par l'explosion.

La première cargaison de farine de blé arrivera au port de Beyrouth d'ici le 20 août pour apporter un soutien immédiat aux boulangeries, puis le blé sera acheminé vers les moulins locaux. D'une manière générale, l'agence onusienne entend déployer une opération logistique rapide qui impliquera la mise en place d'entrepôts et d'unités mobiles de stockage des céréales pour augmenter les installations du port de Beyrouth.

Le terminal à conteneurs du port de Beyrouth partiellement touché, est opérationnel depuis le 8 août. Il travaille au déchargement des navires.

Toutefois, l'aide d'urgence du PAM au Liban nécessite un total de deux cent trente-cinq millions de dollars pour six mois afin de fournir un appui alimentaire aux plus vulnérables ainsi qu'un soutien logistique et de la chaîne d'approvisionnement au pays.

Yvette Reine Nzaba

COVID-19

La course aux vaccins s'accélère

La course au vaccin contre la Covid-19 fait s'envoler les cours de Bourse de nombreux laboratoires dans le monde.

Aucun vaccin n'est encore prêt à être commercialisé, mais 168 candidats vaccins sont en développement, selon l'OMS, dont beaucoup par de jeunes « biotechs », jeunes entreprises innovantes venant voler la vedette aux poids lourds établis du secteur.

Dans le monde, cinq vaccins - trois dans des pays occidentaux et deux en Chine - en sont à la phase 3 des essais sur des milliers de personnes. Parmi eux, celui développé par le groupe pharmaceutique suédo-britannique AstraZeneca avec

l'université d'Oxford (Royaume-Uni) est actuellement en phase 3 des essais. Estimant qu'il est un des plus avancés et des plus prometteurs au monde, l'Australie a



passé un accord avec ce laboratoire. S'il s'avère efficace, l'Australie le fabriquera et le rendra gratuit pour les 25 millions d'Australiens. AstraZeneca a également passé des accords avec les Etats-Unis, l'Europe et le Brésil.

Un autre accord passé par Gavi, l'Alliance du vaccin, stipule que l'Inde fabriquera le vaccin d'Oxford pour le distribuer dans 57 pays pauvres. Aucun vaccin contre le coronavirus actuellement en développement n'a encore prouvé son efficacité dans les essais cliniques. Mais au moins 5,7 milliards de doses ont déjà été précommandées à travers le monde.

Julia Ndeko avec AFP

AFRIQUE AUSTRALE

Filipe Jancito Nyusi prend la présidence de la SADC

Après la Tanzanie, la République du Mozambique a officiellement pris la tête de la Communauté économique de développement d'Afrique australe (SADC), le 17 août, lors du 40ème sommet organisé en ligne depuis Maputo.

La menace terroriste au Mozambique était au cœur des préoccupations de la SADC, puisque le nord du pays connaît, depuis trois ans, des actes de terrorisme. Pour autant, l'organisation a repoussé toute idée d'une intervention militaire. Dans son communiqué publié à l'issue des travaux, l'organisation régionale exprime sa « solidarité » et son « engagement » pour « soutenir le Mozambique dans son combat contre le terrorisme ». Insi, le danger que représentent les violences djihadistes n'est donc plus sous-estimé mais il aura fallu trois ans à l'État mozambicain et à la SADC pour reconnaître la réalité de la menace. Toutefois, la communauté d'Afrique australe n'a pas donné plus de précisions sur le soutien qu'elle compte apporter au Mozambique dans sa lutte.

Malgré les risques d'extension du conflit à d'autres pays de la région, les dirigeants de la sous-région se sont pour l'heure refusés à y intervenir militairement, comme ils l'avaient fait en 2017 au royaume du Lesotho.

Depuis près de trois ans maintenant, les pays de l'Afrique australe surveillent avec une attention accrue les signaux du terrorisme islamique dans la région. Pour la troisième fois cette année, des djihadistes du groupe des insurgés d'Ahlu Sunna wal Jamaa, plus communément appelés Al-Chabab (les jeunes), affiliés au groupe État islamique (EI), ont attaqué la petite ville de Mocimboa da Praia, s'emparant de son port stratégique pour l'immense projet de gaz naturel liquéfié (GNL) de la région, l'un des plus gros investissements en Afrique, auquel participe notamment le groupe français Total.

En effet, la province de Cabo Delgado, la plus septentrionale du pays, limitrophe de la Tanzanie, est la cible depuis octobre 2017 d'attaques djihadistes qui ont fait plus de mille cinq cents morts et de deux cent cinquante mille déplacés. C'est en avril 2020 que le gouvernement mozambicain a fini par reconnaître la présence des djihadistes sur son sol.

Jusqu'à présent, le Mozambique a fait appel à des sociétés de sécurité privées pour tenter de reprendre le contrôle de ses régions du nord, dont la russe Wagner et la sud-africaine Dyck Advisory Group, selon plusieurs spécialistes des questions de sécurité. Mais l'action militaire du gouvernement, y compris le recours à des mercenaires, n'a pas mis un terme aux attaques. En 2008, la SADC a créé une brigade prête à intervenir dans des situations de conflit qui a pour la dernière fois été déployée au Lesotho en 2017, à la suite du meurtre du chef de l'armée de ce petit royaume. Si elle était envoyée au Mozambique, il s'agirait de la première confrontation de cette brigade avec des djihadistes.

Y.R.Nz.

EN BREF

*Un vaccin chinois contre le nouveau coronavirus sera bientôt testé au Pakistan. Le vaccin, développé par le laboratoire chinois CanSinoBio et l'Institut chinois de biotechnologie de Pékin, est déjà en troisième phase d'essais cliniques (sur un grand échantillon d'humains) en Chine, en Russie, au Chili et en Argentine, pays que le Pakistan et l'Arabie saoudite s'approprient à rejoindre, a fait savoir l'Institut national de la santé (NIH) pakistanais. «Ce sera la première fois que la troisième phase d'essais cliniques se fera au Pakistan», a commenté dans un communiqué le NIH, pour qui la participation à ces essais «assurera au Pakistan un accès et un prix préférentiels au vaccin». La campagne de tests sera conduite dans plusieurs établissements médicaux, dont l'hôpital Indus de Karachi. «Nous espérons que le vaccin sera disponible dans trois à quatre mois», a déclaré son directeur, Abdul Bari. Le coronavirus a tué 6.000 personnes au Pakistan, pays de plus de 200 millions d'habitants.

* L'Iran a indiqué mardi qu'il prévoyait d'acheter le vaccin contre le nouveau coronavirus développé par la Russie si l'Organisation mondiale de la santé donne son approbation à cette substance. Le pays, de loin le plus touché du Proche et du Moyen-Orient avec près de 350.000 cas, dont près de 20.000 morts, attend l'avis de la communauté internationale, y compris l'Organisation mondiale de la santé, avant d'acheter le vaccin à la Russie, a indiqué Aliréza Zali, membre du Comité national de lutte contre la pandémie et coordinateur des opérations dans la capitale iranienne lors d'une conférence de presse à Téhéran. Une déclaration qui intervient alors que la porte-parole du ministère de la Santé Sima Sadat Lari a annoncé 168 décès supplémentaires liés au virus au cours des dernières 24 heures, portant le bilan national à 19.972 morts. En outre, 2.385 nouveaux cas de contamination ont été recensés sur la même période, ce qui porte à 347.835 personnes infectées au total dans le pays. «Après l'approbation scientifique du vaccin, nous négocierons avec la Russie afin d'obtenir le vaccin», a fait savoir M. Zali.

J.Nd. avec AFP



Observe bien la photo. Peux-tu compter le nombre de tâches ?

OUANDA DÉCOUVRE

ÉPISODE 4

LE LÉOPARD

MERCI DE REMETTRE CETTE FICHE D'ACTIVITÉS À VOS ENFANTS

Chaque jeudi du 30 juillet au 3 septembre, Ouanda découvre un nouvel animal d'une des aires protégées de la République du Congo. Elle partagera ses aventures, pour que toi aussi tu découvres la beauté naturelle de ton pays.

Les activités sont adaptées aux enfants de 3 à 12 ans. La participation des parents est recommandée pour les plus jeunes.

Ouanda continue son voyage dans le Parc National Odzala Koukoua, dans le nord-ouest de la République du Congo à la rencontre du léopard.

C'est possible de voir un léopard, ce gros chat mystérieux ?

Oui, on les trouve dans tous nos parcs !

Regarde, les léopards sont de bons grimpeurs. Ils passent la plupart de leurs journées camouflés dans les arbres et ils chassent la nuit.

On m'a dit qu'ils mangent n'importe quelle proie...

Ils peuvent bondir jusqu'à 6 mètres dans les airs, c'est la longueur de trois hommes adultes allongés !

Tu vois les petits ? Ils restent avec leur mère jusqu'à l'âge de deux ans environ, pour apprendre à chasser.

Et maintenant, il marque son territoire. Il griffe et laisse des traces d'urine et de caca sur le tronc de l'arbre.

Retrouve-nous la semaine prochaine pour suivre les aventures de Ouanda !

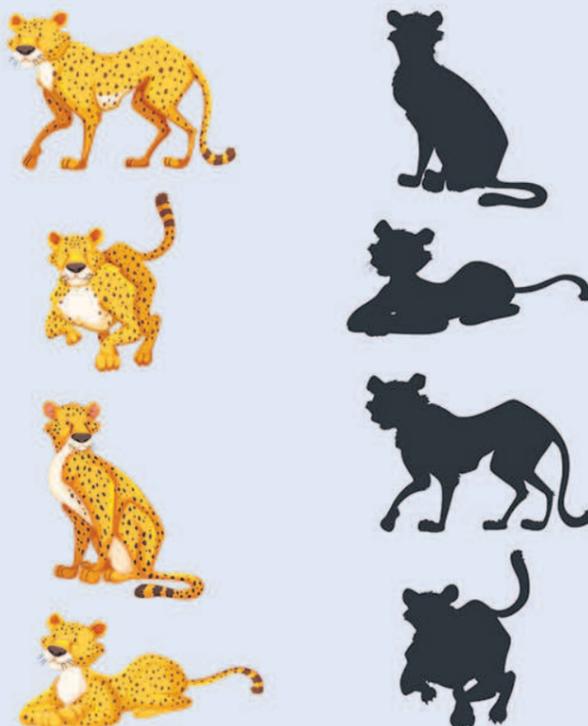
ACTIVITÉS

Regarde la règle ci-dessous. Le point rouge représente la longueur des plus grandes dents des léopards : **5 centimètres !**

Tu peux découper cette règle pour mesurer les objets autour de toi.



Trouve l'ombre de chaque léopard ! Trace une ligne entre chaque léopard et l'ombre qui lui correspond.



Ces fiches d'activités hebdomadaires sont à l'initiative de Sabine Plattner African Charities (SPAC). SPAC contribue à la protection de la nature par l'éducation et la responsabilisation des communautés. SPAC soutient le gouvernement congolais dans le cadre du projet EduConservation, de programmes pour le Développement de la Petite Enfance et de Recherches. Lors de cette pandémie de Covid-19, les enfants pourront profiter de ces fiches d'activités.

LE SAVAIS-TU ?

Les oreilles des léopards peuvent entendre 5 fois plus de sons que l'oreille humaine.

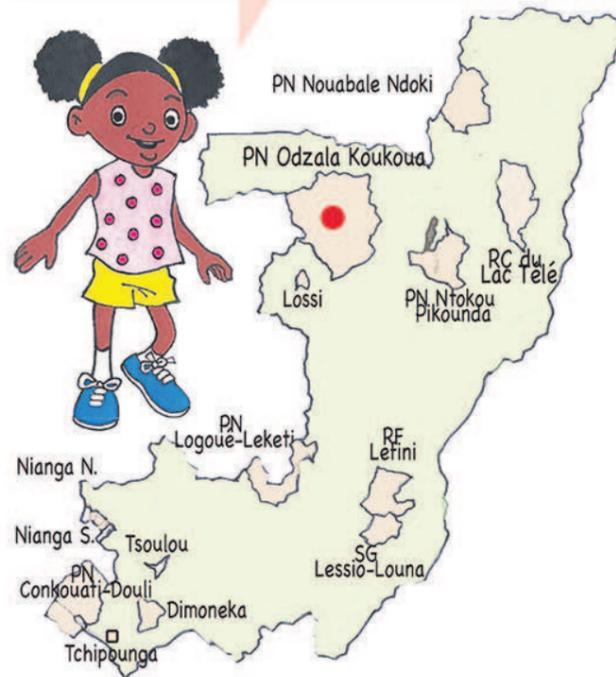


VRAI OU FAUX ? Coche la bonne réponse

- | | V | F |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1. Les léopards sont de bons nageurs. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Les léopards ronronnent comme des chats lorsqu'ils sont contents. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Les léopards sont herbivores. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

*Tu trouveras les réponses en bas à droite de la page.

Le léopard se trouve dans toutes les forêts protégées du Congo. Regarde le point rouge sur cette carte, c'est le Parc National Odzala Koukoua, où se trouve actuellement Ouanda.



À TOI LA PAROLE

Envoie-nous une photo d'un objet de 5cm sur **WhatsApp** : +242 05 656 5543 ou +242 06 579 4999

Quelques photos seront publiées sur les réseaux sociaux, suis-nous sur **Facebook** et **Instagram** : @EduConservation

1. Vrai. Ils chassent même dans l'eau.
2. Vrai. Ils grognent lorsqu'ils sont en colère.
3. Faux. Ils sont carnivores (de la viande).

COVID 19

À Rome, lance un appel pour «changer ce monde»

Le pape François a prononcé mercredi un vigoureux plaidoyer contre les injustices sociales, encore aggravées par la pandémie du coronavirus, demandant à ce que de futurs vaccins n'aillent pas en priorité aux plus riches.

«Comme il serait triste que le vaccin contre le Covid-19 soit donné en priorité aux plus riches ! Comme il serait triste qu'il devienne la propriété d'une nation et qu'il ne soit pas universel et destiné à tous», a commenté le souverain pontife durant sa traditionnelle audience du mercredi retransmise en direct depuis sa bibliothèque privée au Vatican. Les vaccins devraient au contraire être d'abord distribués à «ceux qui en ont le plus besoin», a-t-il plaidé en référence aux plus démunis.

Le Saint-Père tente aujourd'hui de peser de tout son poids moral pour réclamer une nouvelle société post-pandémie, plus respectueuse des pauvres et de la Terre. «La pandémie a mis en lumière la difficile situation des pauvres et la grande inégalité qui règne dans le monde. Et le virus, tout en ne faisant aucune exception entre les personnes, a rencontré sur son chemin dévastateur de grandes inégalités et discriminations. Et les a fait croître», a-t-il déploré.

Pour le souverain pontife, la bataille actuelle doit maintenant être livrée sur



deux fronts. «D'une part, il est essentiel de trouver le remède à un virus minuscule mais terrible qui met le

«La pandémie est une crise, et on ne sort pas inchangés d'une crise, on en sort ou meilleurs ou pires. Nous devons en sortir meilleurs»

monde entier à genoux. D'autre part, nous devons combattre un grand virus, celui de l'injustice sociale, de l'inégalité des chances, de la marginalisation, du manque de protection des plus faibles», a-t-il souligné.

Le pape se fait l'avocat non pas de «l'assistanat», mais de «la création d'emplois décents» et «d'une économie où les personnes, et surtout les plus pauvres, sont au centre». Il a aussi invité mercredi les Etats à diriger leur soutien économique vers les secteurs industriels vertueux, en énumérant quatre critères clefs, dont la protection de l'environnement.

«Quel scandale cela serait si toute l'aide économique déployée - en majeure partie de l'argent public - servait à sauver des industries qui ne contribuent pas à l'inclusion des personnes exclues ainsi qu'à leur promotion, au bien commun et à la préservation de la Création», a-t-il alerté en répétant son rêve d'un monde post-virus transformé : «La pandémie est une crise, et on ne sort pas inchangés d'une crise, on en sort ou meilleurs ou pires. Nous devons en sortir meilleurs».

Julia Ndeko avec AFP

MALI

L'Union africaine condamne le coup d'Etat au et exige la libération du président

Le président en exercice de l'Union africaine (UA), le Sud-Africain Cyril Ramaphosa, a condamné mercredi le coup d'Etat mené la veille par les militaires au Mali et exigé la «libération immédiate» du président Ibrahim Boubacar Keita et de ses ministres.

Dans un communiqué publié par la présidence sud-africaine, M. Ramaphosa a «condamné le changement inconstitutionnel de gouvernement au Mali» et «exigé la libération immédiate du président, du Premier ministre et des autres ministres».

Au nom de l'UA, le président sud-africain a demandé aux putschistes «un retour immédiat à un gouvernement civil» et prié les militaires «de retourner dans leurs casernes».

Il a également «exhorté le peuple du Mali, ses partis politiques et sa société civile à respecter l'Etat de droit et d'engager un dialogue pacifique pour résoudre leurs différends», selon son communiqué.

Le président en exercice en l'UA a enfin intimé à ses «partenaires africains et à la communauté internationale de dénoncer et de rejeter le changement inconstitutionnel de régime conduit par les militaires et d'aider le peuple malien à revenir à la démocratie civile».

D'après AFP



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN
OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAAC
NEWSLETTER**

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

MALI

Les militaires veulent une « transition politique civile »

Les militaires qui ont pris le pouvoir au Mali et poussé le président Ibrahim Boubacar Keïta et son gouvernement à la démission affirment vouloir une « transition politique civile ».

Le colonel-major Ismaël Wagué, chef d'état-major adjoint de l'armée de l'air, présenté comme le porte-parole du nouveau Comité national pour le salut du peuple (CNSP) appelle « la société civile et les mouvements socio-politiques » à rejoindre le mouvement.

Par ailleurs, il affirme que « toutes les frontières terrestres et aériennes sont fermées jusqu'à nouvel ordre », la (mission de l'ONU) Minusma, la force (anti-djihadiste française) Barkhane, le G5 Sahel (qui regroupe cinq pays de la région), la force Takuba (un groupement de forces spéciales européennes censées accompagner les Maliens au combat) demeurent nos partenaires » et assure que « tous les accords internationaux » seront respectés.

Le Comité précise encore que tous les accords internationaux seront bien respectés et que des forces telles que la Minusma (force de l'ONU) ou encore Barkhane « demeurent des partenaires pour la restauration de la stabilité ». « La société civile et les mouvements socio-politiques sont invités à nous rejoindre pour, ensemble, créer les meilleures conditions d'une transition politique civile conduisant à des élections générales crédibles pour l'exercice démocratique à travers une feuille de route qui jettera les bases d'un Mali nouveau », a ajouté le colonel-major.

Après le putsch, les militaires au pouvoir annoncent aussi des élections dans un « délai raisonnable ».

Yvette Reine Nzaba

La communauté internationale condamne l'action des militaires

Suite à un coup d'Etat militaire intervenu le 18 août au Mali, les réactions se sont multipliées pour condamner l'arrestation par des mutins du président malien Ibrahim Boubacar Keïta, ayant conduit à sa démission.

Avant l'annonce par le président Keïta de sa démission, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a condamné le renversement du président malien Ibrahim Boubacar Keïta et de son Premier ministre par des « militaires putschistes », exigeant leur libération et annonçant des mesures immédiates, dont la fermeture des frontières ainsi que l'arrêt de tous les flux et transactions économiques, commerciales et financières.

Selon le communiqué, le Mali est suspendu de toutes les instances dirigeantes de la Cédéao jusqu'au retour de l'ordre constitutionnel et s'engage à sanctionner les mutins et leurs soutiens.

Une visioconférence des chefs d'Etat de la Cédéao sur « la situation au Mali », qui se tiendra jeudi sous la présidence du président du Niger Mahamadou Issoufou, a été aussitôt annoncée. Plus tôt, l'institution régionale avait demandé aux militaires de regagner leurs casernes. L'organisation régionale ouest-africaine a également rappelé son opposition à tout changement politique anticonstitutionnel.

Peu avant l'Union africaine, par la voix du président de la Commission de l'UA, Moussa

Faki Mahamat, avait également condamné « énergiquement » l'arrestation d'Ibrahim Boubacar Keïta (IBK). Il réclame leur libération « immédiate ».

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à la « libération immédiate et sans conditions » du président malien.

Même condamnation du coup d'Etat de la part du chef de la diplomatie de l'Union européenne, Josep Borrell. L'UE rejette « tout changement anti-constitutionnel », estimant qu'un coup d'Etat, « ne peut en aucun cas être une réponse à la profonde crise socio-politique qui frappe le Mali depuis plusieurs mois ».

Le président Français, Emmanuel Macron, a, quant à lui, contacté les présidents sénégalais, ivoirien, nigérien impliqués dans la tentative de médiation de la Cédéao au Mali.

Le chef de la diplomatie allemande, Heiko Maas, a appelé à la cessation de toute violence et les mutins à rentrer dans les casernes. Thomas Schiller, directeur de la fondation allemande Konrad Adenauer au Mali, pense que ce coup de force risque de renforcer l'instabilité politique que traverse le Mali depuis plusieurs mois.

Y.R.Nz.

DÉFENSE MARITIME

Inquiétude du Pentagone sur le déploiement militaire français en Méditerranée

En soutien à la Grèce, Paris a déployé deux chasseurs Rafale et deux bâtiments de la Marine nationale face aux revendications gazières de la Turquie.

Le Pentagone s'est inquiété du déploiement militaire français en Méditerranée orientale en soutien à la Grèce face aux revendications gazières de la Turquie, soulignant qu'il intervient dans un contexte « moins que coopératif » entre Paris et Ankara. L'armée américaine est « bien évidemment préoccupée par les incidents qui se produisent en Méditerranée orientale », a indiqué un porte-parole du ministère américain de la Défense, Jonathan Hoffman. Paris et Ankara sont « tous deux des alliés extrêmement importants de l'Otan et nous voudrions voir les tensions diminuer », a ajouté Jonathan Hoffman. « Nous voudrions donc qu'ils continuent de coopérer et qu'ils trouvent des solutions qui n'impliquent pas la nécessité d'avoir des navires de guerre ou des avions déployés dans un environnement moins que coopératif », a-t-il conclu.

Tensions croissantes

Dans un contexte de tensions croissantes entre la Turquie et la France, liées notamment à des intérêts divergents en Libye, la France a déployé « temporairement » deux chasseurs Rafale et deux bâtiments de guerre en Méditerranée orientale afin de marquer « sa volonté de faire respecter le droit international », a annoncé Paris. Les deux Rafale vont faire « étape » pendant « quelques jours » à La Sude, en Crète, a indiqué le ministère français des Armées. Ils avaient auparavant été déployés à Chypre pour un exercice.

La découverte ces dernières années de vastes gisements gaziers en Méditerranée orientale a aiguisé l'appétit des pays riverains et renforcé les tensions entre la Turquie et la Grèce, aux relations régulièrement ponctuées de crises. La situation s'est détériorée la semaine dernière après le déploiement par Ankara d'un navire d'exploration sous-marine, escorté par des bâtiments militaires, dans le sud-est de la mer Égée, une zone de la Méditerranée disputée et riche en gisements gaziers. La marine grecque est également présente dans la zone pour « surveiller » les activités turques, selon Athènes.

Le président français, Emmanuel Macron, a déclaré : « La Méditerranée ne peut construire une paix durable sans nous ».

Noël Ndong

FESTIVITÉS DU 15 AOÛT 2020 DES CONGOLAIS À L'ÉTRANGER

Arrêt sur image à Montréal et à Lyon

Un bref retour de notre rédaction sur le soixantième anniversaire de la fête nationale du Congo à travers le monde montre l'engouement du patriotisme de la diaspora congolaise. Arrêt sur image à Montréal, au Canada, et à Lyon, en France.



Festivités de la fête nationale du Congo 60^e anniversaire au Canada/DR

Que ce soit pour le défilé de mode de la ligne de vêtements d'une Congolaise ou la variété des stands dédiés aussi bien à un conseiller en assurance, à un entrepreneur spécialisé de vente en ligne d'aliments fumés ou à une créatrice de produits de soins de beauté à base de beurre de karité, près de 150 personnes sont venues assister aux festivités de l'indépendance au Parc de Jarry, à Montréal.

L'objectif de l'association « Aïmons-nous vivants », co-présidée par Prisca Nkeoua et Nona Ma-

touala, en appui d'une équipe de bénévoles, consistait à promouvoir l'entrepreneuriat des Congolais résidant au Canada tout en montrant combien ils sont tous issus d'un Congo indivisible, prospère et rayonnant.

En respect des gestes barrières, les participants sont venus en nombre, pour la plupart habillés aux couleurs du drapeau congolais, dans la joie et la bonne humeur patriotiques.

Au Parc de Parilly à Bron, ce sont les couleurs des maillots des joueurs de football de diverses

équipes qui dominaient. L'occasion de se rendre à Lyon a ainsi été donnée à l'équipe des Congolais de Blois, réunis sous l'étendard de l'association Bloizzaville présidée par Jean Blaise Voumby. Le tournoi de circonstance était parrainé par l'ancien international de football, Jean-Jacques Ndomba le Géomètre, avec, comme invité spécial, son homologue Diable rouge, Ange Ngapi. C'est l'équipe de Blois qui a finalement remporté le tournoi face aux équipes de Paris et de Lyon.

Marie Alfred Ngoma

PÉTANQUE

Fulbert Bokyendzé plaide pour l'amélioration des conditions de préparation

Le directeur technique de la Fédération congolaise de sport-boules a estimé qu'en soixante d'indépendance, le Congo devrait revoir sa copie dans la préparation de ses athlètes invités à participer à des grands rendez-vous continentaux.

Les Diables rouges de pétanque ont connu deux olympiades bien fournies en termes de médailles obtenues. Ce qui est curieux, a reconnu Fulbert Bokyendzé, ces exploits ont été le fruit de l'impréparation. La pétanque congolaise a participé à sa première compétition internationale en 2015 lors des championnats d'Afrique qui se sont disputés au N'Djamena au Tchad. Les Diables rouges par l'entremise de Chabrol Bingui-la ont ramené une médaille d'or aux tirs de précision et une autre médaille d'argent aux triplettes dans la coupe des nations, l'autre compétition qui accompagne les championnats d'Afrique. La compétition de N'Djamena était qualificative à la phase finale de la Coupe du monde.

La même année lors des Jeux africains de Brazzaville en 2015, les triplettes congolaises ont été éliminées en quart de finale des Jeux africains pendant que Bingui-la sauvait les meubles en remportant la médaille d'argent. La 6e place occupée par les athlètes congolais au classement général des 11e Jeux africains a valu aux sportifs congolais les encouragements du chef de l'Etat.



Les Diables rouges pétanque et leurs entraîneurs Adiac

« Le président de la République avait reçu tous les athlètes médaillés après les Jeux africains pour les féliciter. Lorsque j'ai eu l'occasion de discuter avec lui, je lui ai dit que c'est bien beau mais est-ce qu'on va continuer de bricoler ? Parce que les résultats que vous avez vus, on a bricolé. On ne prépare pas l'équipe nationale en une ou

deux semaines. C'est ce qui a été fait. C'est deux semaines avant les jeux africains qu'on nous a donné de l'argent pour préparer cette compétition. Si on pouvait prendre le temps de mieux préparer ces disciplines, je crois que ce n'était pas la moisson qui nous a été réservée », a révélé Fulbert Bokyendzé.

Pour leur première expérience

aux championnats du monde en 2016, les boulistes congolais n'ont pas été ridicules. Ils se sont arrêtés en quart de finale. « Le championnat de N'Djamena était qualificatif aux championnats du monde. Nous sommes arrêtés en quart de finale et c'était le haut niveau. Vous avez la Belgique, la France, Madagascar et les habitués des derniers carrés de ce

sport. En apprenti débutant, on a été éliminé par la Belgique. Nous avons occupé la 5e place mondiale », a-t-il expliqué, précisant par ailleurs que les athlètes congolais auraient pu manquer les championnats du monde qui se sont disputés à Madagascar à cause des problèmes de décaissement tardif des fonds.

En 2017 à Tunis, le Congo, a-t-il précisé, a remporté la médaille d'argent en triplettes à la Coupe des nations. « Les problèmes organisationnels ont été de beaucoup parce que l'équipe est partie sans encadreur technique et sans réserve. Ce n'est pas facile. On a quand même ramené une médaille d'argent en triplettes. Nous étions qualifiés de nouveau pour le championnat du monde qui se déroulait au Canada mais par faute de moyens nous n'avons pas pu participer »

Le Congo, a-t-il reconnu, dispose des athlètes talentueux qui n'attendent que l'amélioration des conditions de préparation pour réaliser des exploits dans les compétitions internationales.

James Golden Eloué

LIGUE DES CHAMPIONS

Paris décroche la première finale de son histoire

Déjà dans les mémoires, l'épopée européenne du PSG n'a pas fini d'écrire sa légende: le club parisien s'est qualifié pour la première finale de Ligue des champions de son histoire, après sa victoire contre Leipzig (3-0) mardi à Lisbonne, avec la légitime ambition d'aller au bout.

Même à huis clos, sans l'appui direct de ses supporters et dans un format inédit, la performance restera inoubliable. Avec ce succès, le PSG devient le cinquième club français à atteindre la finale de la plus prestigieuse des coupes d'Europe après Reims (1956, 1959), Saint-Etienne (1976), Marseille (1991, 1993) et Monaco (2004). En attendant peut-être un sixième avec Lyon, opposé au Bayern Munich mercredi (21h00), dans la deuxième manche du match France-Allemagne version clubs qui rythme la fin du «Final 8». Dans un match maîtrisé de bout en bout face au novice Leipzig, club créé ex nihilo en 2009 par la multinationale Red Bull pour bousculer l'aristocratie du football continental, Paris a montré que l'expérience n'avait pas de prix à ce niveau à l'heure de célébrer son cinquantenaire.

«On est très contents, l'équipe a fait un grand travail, un grand match, on a voulu écrire l'histoire et on a réussi», a savouré Angel Di Maria, buteur (42e) et double passeur décisif, au micro de RMC Sport.

Après avoir vécu près d'une décennie de désillusions en C1 depuis l'arrivée des propriétaires qatariens en 2011, du plafond de verre des quarts (2013-2016) à la malédiction des «remontadas» depuis le cauchemar de Barcelone en

2017, l'heure est enfin aux jours heureux pour le PSG.

Comme si le recrutement de plusieurs entraîneurs en vogue, à l'image de Thomas Tuchel en 2018, et l'achat de deux des meilleurs joueurs du monde pour plus de 400 M EUR en 2017, avaient juste eu besoin d'un peu plus de temps que prévu pour devenir rentables.

Neymar, suivez le guide

Du tandem Neymar-Mbappé, intenable pour les défenseurs adverses, à Marquinhos, auteur de l'ouverture du score (13e), les atouts pour prétendre au sacre suprême dimanche prochain sont nombreux.

Mieux, en l'absence de Lionel Messi et de Cristiano Ronaldo, vainqueurs de neuf des quinze dernières éditions avec leurs clubs respectifs, mais aussi du Real Madrid, de l'AC Milan, ou de Liverpool, l'occasion pour le «nouveau monde» de prendre le pouvoir est enfin venue.

Neymar, qui rêve d'entamer à 28 ans son règne comme nouveau meilleur joueur de la planète, ne s'y est pas trompé en réalisant une sublime partie... même sans avoir réussi à marquer.

A l'image de son entame contre l'Atalanta Bergame, le N.10 brésilien a pourtant eu une occasion en or d'ouvrir le score d'entrée de jeu



Angel Di Maria et Neymar / credit photos: David Ramos/Pool/AFP

! Malgré le service impeccable de Mbappé dans le dos de la défense, il a vu son pointu s'écraser sur le poteau (6e). Avec les retours dans le onze de départ du prodige français et d'Angel Di Maria, suspendu contre Bergame, l'entraîneur parisien Thomas Tuchel a enfin pu articuler son attaque autour du maître à jouer brésilien.

Bien décidé à rendre fou ses ad-

versaires avec ses dribbles insaisissables, malgré les cris rageurs du banc adverse à chaque intervention défensive musclée, Neymar a réussi à se procurer un nombre incalculable de fautes.

C'est sur un coup franc qu'il a provoqué qu'Angel Di Maria a délivré un centre parfait pour Marquinhos, auteur d'une tête imparable pour ouvrir le score (1-0, 13e).

Tuchel donne la leçon à son ancien élève

Incapable de trouver la solution face au pressing parisien, Leipzig a multiplié les pertes de balles dans son camp. Sans un Gulasci attentif (16e) ou encore sauvé par son poteau (36e), l'addition aurait pu être salée après un peu plus d'une demi-heure de jeu. Comme si l'entraîneur Julian Nagelsmann (33 ans) avait été incapable de répondre au défi tactique de son ancien maître Thomas Tuchel, l'homme qui l'a poussé à devenir coach à l'âge de 20 ans. Le sursaut de Poulsen, tout proche d'égaliser après un contre initié par Laimer consécutif à une perte de balle de Mbappé (26e), n'a été que le prélude d'un festival parisien à sens unique. Di Maria, parfaitement servi dans la surface par une talonnade acrobatique de Neymar, est venu sanctionner l'erreur de relance de Gulasci juste avant la mi-temps (2-0, 42e). Le but du 3-0 aurait pu avoir lieu dans la foulée si «Ney» avait mieux cadré son tir après le centre en retrait de Mbappé (45e). Il sera l'oeuvre de Juan Bernat, oublié par la défense, dès le retour des vestiaires (3-0, 56e).

«Et un et deux et trois, zéro», l'air est déjà connu. Il ne reste plus qu'à concrétiser en finale pour marquer à nouveau l'histoire du foot français.

AFP

Compte rendu du Conseil des ministres du mardi 18 août 2020

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mardi 18 août 2020 par visioconférence, sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Trois affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

Un projet de loi réglementant le secteur du tourisme, au titre du ministère du Tourisme et de l'Environnement ; Un projet de décret portant affectation au ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, d'un terrain non bâti, et ce au titre du ministère des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement ; Un projet de décret portant approbation du plan d'aménagement de l'Unité forestière d'aménagement Mimbéli-Ibenga, au titre du ministère de l'Economie forestière ;

I/- Ministère du Tourisme et de l'Environnement Projet de loi réglementant le secteur du tourisme

Invitée par le président de la République à prendre la parole, Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'Environnement, a rappelé aux membres du Conseil des ministres que le tourisme est un des secteurs d'activité qui doit permettre la diversification de l'économie congolaise. A ce titre, il fait partie des secteurs mis en exergue et cité comme priorité dans le projet de société du chef de l'Etat, « Marche vers le développement ».

Le projet de développement du secteur s'appuie notamment sur l'essor attendu de l'industrie touristique qui doit servir de levier à la diversification. Ainsi, la modernisation et la commercialisation plus efficiente de l'offre touristique doivent s'appuyer sur un édifice juridique efficace, et sur une réglementation adaptée et réaliste.

A cet égard, le projet de loi soumis à l'examen du Conseil des ministres détermine les normes applicables aux professionnels du tourisme ainsi qu'aux usagers de ce secteur d'activités, en vue de garantir une parfaite maîtrise des composantes de l'offre touristique, grâce à un système de classement et de contrôle des établissements de tourisme.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi réglementant le secteur du tourisme. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

II/- Ministère des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement

Projet de décret portant affectation au ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, d'un terrain non bâti situé au quartier Mbama, la Corniche, arrondissement 2 Bacongo, département de Brazzaville

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Pierre Mabilia, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement, a indiqué aux membres du Conseil des ministres que le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi sollicite l'affectation d'un terrain non bâti situé au quartier Mbama, la Corniche, parcelle n°28 (ex 268 270), bloc 124, de la section G du plan cadastral de la ville de Brazzaville, d'une superficie de 1754,12 m², en vue de la construction d'un campus numérique, dénommé la Grande Ecole Numérique du Congo.

La Grande Ecole Numérique est le fruit d'un partenariat entre l'Etat et des organismes tant nationaux qu'étrangers de formation dans le secteur du numérique. A ce jour, elle a déjà formé 350 intégrateurs web.

Les grandes sociétés multinationales du numérique, communément appelées les « GAFA », se proposent ainsi de recruter de jeunes développeurs congolais, à la condition que notre pays dispose d'un campus numérique au niveau des standards en la matière.

L'affectation du terrain en objet obéit donc à la nécessité de donner à cette Grande Ecole Numérique toutes les chances de remplir cet objectif majeur, en permettant d'y construire les infrastructures nécessaires.

Après que les membres du Conseil des ministres ont pris bonne note de l'importance de ce dossier, son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, a rappelé le souci constant de l'Etat de voir cet espace à grand potentiel situé à la Corniche de Brazzaville

être aménagé de manière à ouvrir notre capitale sur le fleuve, alors que les constructions ont longtemps, à cet endroit, tourné le dos à celui-ci.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant affectation au ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, d'un terrain non bâti situé au quartier Mbama, la Corniche, arrondissement 2 Bacongo, département de Brazzaville

III/- Ministère de l'Economie forestière

Projet de décret portant approbation du plan d'aménagement de l'Unité forestière d'aménagement Mimbéli-Ibenga, située dans la zone I Likouala du secteur forestier Nord

Invitée à son tour à prendre la parole, Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, a indiqué aux membres du Conseil des ministres qu'en application des dispositions des articles 75 à 88 de la loi n° 33-2020 du 8 juillet 2020 portant Code forestier, notre pays mène une politique d'aménagement des concessions forestières devant permettre une gestion durable des ressources forestières et garantir un approvisionnement soutenu de la transformation du bois.

A cet égard, la ministre Matondo précise que la Congolaise industrielle des bois (CIB-OLAM), attributaire de la concession Mimbéli-Ibenga par convention d'aménagement et de transformation n°2/MEFDD/CAB/DGEF, confirmée par l'arrêté n°3024/MEFDD/CAB, ces deux actes ayant été signés le même jour, soit le 6 avril 2016, s'est vu confier une superficie d'environ 669.589 hectares.

La CIB-OLAM a réalisé les travaux suivants :

Un inventaire multi ressources pour évaluer les potentialités du bois, de la faune et des produits forestiers non ligneux de la concession ; Une étude écologique qui a permis d'identifier les impacts de l'exploitation forestière et autres activités anthropiques sur les écosystèmes et de proposer des mesures d'atténuation ; Une étude socioéconomique sur l'évaluation des activités des populations locales notamment, afin de mieux articuler des politiques de réduction de la pauvreté ; Un découpage de l'Unité Mimbéli-Ibenga, permettant une gestion rationnelle de l'espace, en conciliant la production des bois, la collecte des produits forestiers non ligneux, la protection et la conservation des écosystèmes forestiers et le développement socioéconomique des populations riveraines.

Ces travaux ont été suivis de :

La rédaction des rapports d'étude ; L'examen et la validation des rapports par une commission interministérielle ; L'élaboration et l'adoption du plan d'aménagement.

Il s'agissait ici de concilier les intérêts économiques, sociaux et écologiques en présence. A cet effet, le découpage de l'UFA tient compte des :

Série de production de bois d'œuvre, afin de soutenir leur production à des fins économiques ; Série de protection des écosystèmes fragiles ; Série de conservation et de préservation des espèces de faune et de flore ; Série de développement communautaire des populations riveraines, grâce à un fonds de développement local alimenté par une redevance versée par la société, évaluée par mètre cube de bois commercialisable ; Série de recherche, afin d'intégrer les aspects de recherche scientifique dans l'exploitation.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation du plan d'aménagement de l'Unité forestière d'aménagement Mimbéli-Ibenga, située dans la zone I Likouala du secteur forestier Nord.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h15.

Fait à Brazzaville, le 18 août 2020

**Le ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du gouvernement,
Thierry Lézin MOUNGALLA**

JUSTICE

Des arbitres et médiateurs formés au règlement des litiges

Le secrétaire général de la chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, Gérard Dongo, a ouvert le 19 août, la session de recyclage des arbitres, médiateurs et des superviseurs pour améliorer leur savoir-faire en matière de règlement de litiges à caractère commercial.



Les acteurs de règlement de litiges (Adiac)

La formation est organisée pendant deux jours avec l'appui de l'Union européenne, à travers le Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II. Elle permettra à ces acteurs de règlement de litiges d'assimiler les connaissances à la bonne pratique des modes alternatifs de règlement des litiges, a indiqué le secrétaire général de la chambre de commerce.

Le règlement des conflits se fait par le biais d'un tribunal arbitral, ou au moyen d'une médiation selon les modes alternatifs de règlement de discordes. L'arbitrage est un mode de règlement des conflits à l'amiable ou pacifique mais toujours juridictionnel par une autorité qui tient son pouvoir de juger, non de l'Etat mais de la convention des parties.

La médiation est le mode de solution des conflits consistant pour la personne choisie par les antagonistes, à entendre les parties à confronter leurs points de vue ou à leur soumettre un projet de solution.

L'administrateur général des Ce-

maco, Prosper Bizitou a indiqué qu'avec l'appui de l'Union européenne, le Centre de Pointe-Noire et celui de Brazzaville bénéficient d'une opérationnalisation des actions.

Il a invité les participants au sens de responsabilité afin de rendre la justice des affaires commerciales crédible à l'attente des investisseurs et hommes d'affaires.

Le délégué général du Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (Cemaco), Corneille Moukala Moukoko a présenté les objectifs du centre et rappelé la préoccupation de l'autorité nationale d'avoir le centre de règlement des litiges et bien d'autres aspects.

Le Cemaco, poursuit-il, est un instrument longtemps attendu par les opérateurs nationaux et étrangers qui exercent dans le pays. Il apporte une forme de justice nouvelle ayant des atouts de rapidité, confidentialité, souplesse des procédures à un coût raisonnable.

Les arbitres, les médiateurs et superviseurs possèdent des expériences et compétences né-

cessaires mais le problème de recyclage s'impose aux experts. « *Le Cemaco et tous les tribunaux de commerce pêchent dans les mêmes eaux. La concurrence est tout à fait propre car c'est une affaire de complémentarité entre les tribunaux* », a dit Corneille Moukala Moukoko, ajoutant : « *Le centre de médiation d'arbitrage de conciliation apporte une justice ouverte qui est faite de diligence, de rapidité et de confidentialité parce que les hommes d'affaires détestent que leurs affaires soient connues par le public. Autre particularité à cette justice est celle du délai fixé de dix mois en matière d'arbitrage et de deux mois pour la médiation et la souplesse dans le règlement des litiges* ».

Il a annoncé la tenue prochaine d'un atelier de formation et de sensibilisation destiné aux notaires, experts comptables et opérateurs économique du Congo. Ces formations viennent après celles des avocats et huis-siers de justice.

Lydie Gisèle Oko

ACTION HUMANITAIRE

7000 ménages assistés par les Etats-Unis dans la Likouala

L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskel, a annoncé le 18 août, dans un communiqué de presse, un don d'un million de dollars du Fonds Usaid au Programme alimentaire mondial (PAM), destiné à la population vulnérable dans la Likouala.

Pour la poursuite de l'assistance alimentaire menée avec le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, ce don est destiné à près de sept mille ménages vulnérables, soit trente-six mille personnes dans les districts de Bétou, Dongou, Epéna et Impfondo dans le département de la Likouala, poursuit le communiqué. Chaque bénéficiaire recevra une somme de dix mille huit cent francs via le système de transfert monétaire Scope pour effectuer des achats alimentaires auprès des boutiques partenaires du PAM, précise-t-il.

Les populations de ce département ont été victimes des inondations depuis octobre 2019 jusqu'en janvier 2020. Elles ont vu leurs habitations et champs détruits, soit 70% de leurs récoltes perdues. Ainsi, la prochaine récolte pourrait être possible en fin d'année selon les services techniques locaux.

Parmi les facteurs de vulnérabilité auxquels la population est confrontée figure la résurgence du virus Ebola dans la province de l'équateur en République démocratique du Congo qui est frontalière avec le département de la Likouala. A cela s'ajoute la crise sanitaire du coronavirus qui affecte l'ensemble de la population congolaise.

L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskel, a indiqué que les moments difficiles font souvent oublié les défis auxquels sont confrontés les personnes vulnérables. « *Les victimes des inondations de l'année dernière sont toujours confrontées à ces défis luttant toujours chaque jour. En tant que véritables partenaires, nous nous engageons à soutenir le Congo lorsqu'il est dans le besoin* », a-t-il déclaré.

Le diplomate américain a, par ailleurs, rappelé que le PAM a apporté une assistance à plus de cent trente mille personnes affectées par les inondations dans le nord et le centre du pays depuis novembre dernier suite à l'appel des autorités congolaises.

Le représentant du PAM au Congo, Jean Martin Bauer, a, de son côté, souligné qu'il est essentiel de soutenir les populations locales fragilisées par les événements climatiques d'octobre et novembre dernier. « *Nous sommes contents de voir les Etats-Unis nous soutenir pendant cette période instable due à la crise sanitaire de Covid-19* », a-t-il dit.

L.G.O.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/ECG/DG/2020

POUR
LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS TELECOM (SWITCH/CORE-SWITCH/ROUTEUR) A ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour l'acquisition des équipements télécoms de marque Cisco neufs dont ci-dessous les caractéristiques :

EQUIPEMENTS	DESCRIPTIONS	QUANTITES	SPARE
C9300-24S-A	CORE SWITCH : Catalyst 9300 24 GE SFP Ports, modular uplink Switch	2	Module (1)
C9200L-48P-4G-A	SWITCH D'ACCES : Catalyst 9200L 48-port PoE+, 4 x 1G, Network Advantage	8	Module (2)
C9200L-24P-4G-A	SWITCH D'ACCES : Catalyst 9200L 24-port PoE+, 4 x 1G, Network Advantage	5	Module (3)
ISR4431-SEC/K9	ROUTER : Cisco ISR 4431 Sec bundle w/SEC license	2	Module (4)
GLC-SX-MMD=	1000BASE-SX SFP transceiver module, MMF, 850nm, DOM	44	
GLC-TE=	1000BASE-T SFP transceiver module for Category 5 copper wire	8	
OM4-LC-LC-DX-1M	1m (3ft) Jarretière Optique LC UPC vers LC UPC Duplex OM4 Multimode PVC (OFNR) 2,0mm	18	Module (5)
OM4-LC-LC-DX-1.5M	1,5m (5ft) Jarretière Optique LC UPC vers LC UPC Duplex OM4 Multimode PVC (OFNR) 2,0mm	10	
OM4-LC-LC-DX-25M	25m (82ft) Jarretière Optique LC UPC vers LC UPC Duplex OM4 Multimode PVC (OFNR) 2,0mm	4	
OM4-LC-LC-DX-3M	3m (10ft) Jarretière Optique LC UPC vers LC UPC Duplex OM4 Multimode PVC (OFNR) 2,0mm	4	

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées ainsi que le reçu de paiement devront être envoyés par courrier électronique (edick@ecobank.com) plus tard le 31 Août 2020 à 16 heures 00.

Fait à Brazzaville, le 19/08/2020

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°007/ECG/DG/2020

POUR
LA FOURNITURE DES TERMINAUX DE PAIEMENTS ELECTRONIQUES (TPE / POS) A ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour l'acquisition des terminaux de moyens de paiements électroniques de marque Verifone Vx 675 3G sans-contact avec 4 full feature base.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées ainsi que le reçu de paiement devront être envoyés par courrier électronique (GBOUHOYI@ecobank.com) plus tard le 31 Août 2020 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 19/08/2020

La Direction Générale

CHRONIQUE

Lutte pour les indépendances aux Congo : bref aperçu de l'apport de la musique

L'art en général et la musique en particulier sont des véritables miroirs de nos sociétés. Ils en portent la marque du temps et de l'espace, tels des stigmates, au point où quelquefois, il peut paraître plus avisé de les consulter, que de lire les manuels d'histoire, lorsque l'on veut s'enquérir des faits sociaux, politiques, culturels... d'une société quelconque, à une certaine époque.

Au moment où l'on célèbre, peu ou prou, les soixante ans d'indépendance des anciennes colonies françaises d'Afrique, il nous est paru intéressant de revisiter brièvement cette relation art-société, pour mieux se projeter. Car si la lutte anti coloniale est par nature politique, nombre de ses expressions revêtaient des visages improbables, de type économique, social, culturel, comme si elle cherchait à se camoufler.

D'entrée de jeu, il importe de rappeler que la colonisation, en tant que figure de l'impérialisme, visait, entre autres finalités, à anéantir les cultures autochtones afin de mieux asseoir sa domination. De ce point de vue, le système colonial français fondé sur l'assimilation était l'un des plus écrasants, en comparaison avec le système anglophone, par exemple. Ce dernier, assis sur un autre principe, celui de l'association (indirect rule) ménageait du moins en théorie les spécificités culturelles de chaque peuple, posant ainsi, progressivement les jalons du multiculturalisme.

L'on se souviendra aussi que les cercles intellectuels africains, souvent installés en métropole, ont été les fers de lance des mouvements anticolonialistes, à l'instar de la négritude. Or, la musique, à l'époque, fut un véritable « repaire » d'intellectuels. C'est donc tout naturellement qu'elle contribuera de manière multi forme et décisive à la lutte anti coloniale, par la dénonciation d'abord, puis en partici-

part à la construction des identités nationales et de l'imaginaire collectif, à l'égard du système colonial. En ces temps de célébration des indépendances, nous avons pensé mettre à l'honneur une chanson des plus emblématiques de ce phénomène, à savoir « Indépendance cha cha », d'illustre mémoire. La chanson fut composée par Joseph Kabasélé et son African Jazz, en juin 1960, dans le sillage de la table ronde, à Bruxelles, au cours de laquelle allait se décider l'avenir politique de l'ex Congo-Belge. Ayant traversé le temps, sans coup férir, elle trône encore aujourd'hui, au cœur des hymnes symboles des indépendances africaines, par sa portée panafricaine. Les musiques des deux rives du fleuve Congo sont historiquement complices et concurrentes à la fois. Aussi pour célébrer l'indépendance du Congo-Brazzaville, les Bantous de la Capitale avaient-ils estimé utile de lancer une chanson « rivale », « Mokili ». Mais celle-ci, arrivée avec un « train de retard » sur l'autre, ne connaîtra qu'un succès mitigé.

Toutefois, étant l'un des orchestres les plus prisés du continent à cette époque, les Bantous seront invités partout, sillonnant toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre, au rythme des indépendances : Togo, Bénin, Tchad, Centrafrique, Sénégal, Côte d'Ivoire etc. A Brazzaville, le 15 août 1960, jour de l'indépendance du Congo, ils avaient eu naturellement le privilège d'animer les festivités y afférentes, en tandem avec African Jazz, en présence d'André Malraux, représentant le général de Gaulle.

Quel que soit l'angle de vue, l'art et singulièrement la musique est indissociable de la société, dont elle véhicule les préoccupations, dans ce qu'elle a de plus noble que de pire. « Indépendance cha cha » est donc ce chef qui s'inscrit dans ce dialogue permanent, qui n'a manifestement pas fini de nous révéler ses derniers secrets.

Guy Francis Tsiehela

GENRE

Les vieilles gloires du football africain optent pour la défense des droits des femmes

FIFA

African Union



World Health Organization

Le Mozambicain Abel Xavier, le Nigérian Emmanuel Amunike, l'Égyptienne Sarah Essam, le Sénégalais Khalilou Fadiga, l'Algérien Rabah Madjer, l'Ivoirienne Clémentine Touré et la Nigériane Asisat Oshoala font partie des stars du football africain qui ont participé à la campagne « SafeHome », une initiative qui dénonce les violences faites aux femmes et aux enfants.

Cette prise de position s'inscrit dans le cadre de la vulgarisation de la campagne intitulée, « SafeHome », lancée conjointement par la Fédération internationale de football association (FIFA), l'Union africaine (UA), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Confédération africaine de Football (CAF) pour lutter contre les violences domestiques sur le continent africain. « Il est de notre devoir d'utiliser l'immense popularité du football en Afrique pour sensibiliser les gens à cette problématique sociétale. Et le message est très clair : la violence n'a pas sa place dans nos vies, ni à la maison, ni dans le football », a expliqué le président de la FIFA, Gianni Infantino.

Cette initiative a été, en effet, conçue pour aider les femmes et les enfants victimes des violences, en particulier en cette période où les mesures de confinement liées à la pandémie de Covid-19 les a rendus encore plus vulnérables.

A travers des vidéos publiées sur les divers canaux numériques, ainsi que des médias traditionnels, ces légendes du football demandent aux Africains de promouvoir les droits de l'homme. Ces messages enregistrés en plusieurs langues s'adaptent aux différents contextes locaux, une manière d'amplifier l'audience de cette campagne.

Rude Ngoma



APPEL A CANDIDATURE

Fiche de poste

Intitulé du poste	Assistant local de projet
Type de contrat	Contrat à durée déterminée (vacation)
Durée de la vacation	1an renouvelable une fois, période d'essai 2 mois
Niveau de rémunération	En adéquation avec la grille de la CEMAC
Lieu d'affectation	Bureau CIESPAC (Brazzaville, Congo) avec mission à l'étranger
Compétences professionnelles recherchées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise de la gestion administrative et financière ▪ Bonne capacité de synthèse et de rédaction ▪ Maîtrise du pack office ▪ Excellente maîtrise du français écrit et parlé
Qualités nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rigueur ▪ Organisation ▪ Sens de la communication ▪ Réactivité ▪ Faculté d'adaptation ▪ Sens du travail en équipe
Conditions particulières d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressortissant (e) de la CEMAC ▪ 5 ans d'expérience en assistance administrative, Logistique et suivi budgétaire de projets

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation et d'un CV actualisé devront être transmises par courrier électronique aux adresses suivantes :

Abdon.goudjo@ehesp.fr et à nadege.kolo@ciespac.org

Lien vers la fiche de poste : <http://ciespac.org/index.php/fr/actualites/8-a-la-une/166-recrutement-au-poste-d-assistant-local-de-projet-projet-de-renforcement-des-capacites-du-ciespac-pro6pac>

Date limite de candidature : le 04 septembre 2020

NECROLOGIE



Yanick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Ngassaki, les soeurs et frères Epoumbou (Sylvie, Lydie et Brice) ainsi que le « Bureau » ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, père et oncle, Samy Epoumbou (vieux samy de potale)- Djo mystique, survenu le mercredi 5 août à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°35, rue Bayas à Poto-Poto.

Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.

Programme des obsèques d'André Bilombo, inspecteur d'enseignement à la retraite

Décédé le dimanche 26 juillet 2020 à Brazzaville.

Vendredi 21 août 2020

-08h30 : levée de corps, à la morgue municipale de Brazzaville.
-10h00 : départ pour le village Mpika, district de Boko.

-Samedi 22 août 2020

-09h00 : office religieux, au village Mpika, district de Boko ;
-13h00 : inhumation au cimetière familial à Mpika.
-15h00 : retour à Brazzaville, pour les amis et connaissances.



IN MÉMORIAM



20 août 2019-20 août 2020, cela fera 1an jour pour jour que le rappela à son royaume son serviteur Bockash-Bialo en faisant un grand vide dans nos cœurs.

A cela une messe sera dite en sa mémoire le 20, 22 et 23 août 2020 en l'église Saint-Jean Baptiste à Talangaï et Chris-Roi à Pointe-Noire. A tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Cher époux, père, grand-père que le Seigneur se souvienne de tes œuvres et t'accorde une place dans son royaume.

Ce que tu étais pour nous, tu l'es toujours. Repose en paix

CHAMBRE DE COMMERCE

Le Cemaco désormais opérationnel

Les activités du Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (Cemaco), antenne de Pointe-Noire, ont effectivement démarré, a confirmé, le 18 août, Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre consulaire, institution chargée de l'opérationnalisation dudit centre dans le cadre du PRCCE II lancé par le gouvernement.

Le lancement du Cemaco a été marqué par une formation des arbitres et médiateurs qui a eu lieu du 12 au 13 août à la Chambre de commerce. L'opérationnalisation du Cemaco intègre la deuxième composante du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II) lancé par le gouvernement congolais avec l'appui financier de l'Union européenne (UE). Cela, en vue de répondre aux problèmes et faiblesses identifiés, en proposant des réformes et outils pour renforcer les capacités entrepreneuriales des Congolais et améliorer l'environnement des affaires.

Dans ce projet, la Chambre de commerce de la ville océane intervient dans la deuxième composante axée sur l'amélioration du climat des affaires avec comme mission d'œuvrer pour l'opérationnalisation du Cemaco, le déploiement d'un help desk (bureau d'aide pour rendre disponible l'information et proposer une assistance en back office) et la mise en place d'un parcours Ohada au profit des petites et moyennes entreprises.

La formation des arbitres et médiateurs lancée par Prosper Bi-



Raul Mateus Paula, à droite, et Sylvestre Didier Mavouenzela lors de la visite au Cemaco' crédit photo Adiac

zitou, administrateur général du Cemaco, a permis de renforcer les capacités des participants sur les outils et techniques dans la conduite d'une médiation conformément à l'acte uniforme de l'Ohada relatif au droit de la médiation adopté le 23 novembre 2017. Ateliers pratiques et échanges d'expérience ont constitué l'essentiel de cette formation animée par deux experts, à savoir Flora Dalmeida Mele, magistrat, ex-présidente de la Cour commune de justice et d'arbitrage basée à Abidjan et Médard Désiré Backadi, ancien directeur

des études et des stages à l'École régionale supérieure de la magistrature du Bénin. Cette activité a constitué la dernière étape de l'opérationnalisation du Cemaco. Sylvestre Didier Mavouenzela satisfait a expliqué : « Nous avons mené beaucoup d'activités de sensibilisation importantes pour développer l'arbitrage et la médiation, une technique nouvelle que les opérateurs ne connaissent pas forcément. Dans un environnement moderne, il faut aussi une justice moderne et l'arbitrage et la médiation constituent des façons

modernes de gérer les litiges entre opérateurs économiques. C'est une institution qui manquait à notre pays et c'est un pas de plus qui a été franchi ».

Les opérateurs économiques appelés à se rapprocher du Cemaco

Actuellement, le Congo dispose de deux Cemaco à Brazzaville et Pointe-Noire. Lesdits centres qui sont logés dans les Chambres de commerce sont chapeautés par un administrateur général et chaque antenne a un directeur. Sylvestre Didier Mavouenzela a invité les opérateurs éco-

nomiques à se rapprocher du centre. « Aujourd'hui, nous avons tout le dispositif réglementaire et juridique pour pouvoir prendre des affaires. Nous demandons aux commerçants et aux hommes d'affaires de venir vers le Cemaco pour traiter leurs litiges », a-t-il dit. Dans la ville océane, les locaux du Cemaco sont situés au centre-ville au n° 35 du boulevard Charles-de-Gaulle.

Lesdits locaux ont reçu, le 13 juillet dernier, la visite de l'ambassadeur de l'UE au Congo, Raul Mateus Paula, venu s'enquérir de l'évolution du projet. « L'UE est très heureuse et tient à soutenir le Congo et la Chambre de commerce de Pointe-Noire dans les efforts qui vont être de plus en plus importants à l'avenir pour faire face à la crise brutale mais qui est aussi une opportunité pour accélérer les réformes et permettre au Congo de se préparer à l'émergence », a-t-il déclaré. Notons qu'au niveau de Brazzaville, la formation des arbitres et médiateurs pour l'opérationnalisation du Cemaco démarre ce 19 août à la Chambre de commerce.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PONTON AWARDS 2020

Le comité d'organisation dévoile le programme

Initialement prévue au Lagon en bord de mer, la cérémonie de récompense aux lauréats de Ponton Awards 2020, la soirée du mérite ponténégrin, aura finalement lieu le 15 août au Prince Hôtel derrière La Citronnelle.

Pour être en conformité avec les instructions édictées par les autorités nationales, à savoir l'observation des mesures barrières et le couvre-feu, cette cérémonie prévue auparavant le soir aura finalement lieu en matinée. Le programme de la manifestation organisée par Prescom Media prévoit à 15h30 l'arrivée du comité d'organisation puis des invités et celle des nominés et de la presse à 16 h 00. L'ouverture du buffet intervient trente minutes plus tard et le début de la cérémonie est prévu pour 17 h 00 pour prendre fin à 18h30. Signalons qu'après l'appel à candidatures et les propositions du jury, la publication de la liste des nominés a été suivie du vote public par whatsapp lancé le mois dernier. « Vos actions ne seront plus ignorées » est le credo de Prescom Media qui, à travers cet événement émulatif, récompense les meilleurs ayant une certaine auréole dans la ville océane et se distinguent dans leurs domaines respectifs. Et l'excellence entrepreneuriale primera les entreprises congolaises pour leurs idées novatrices, leur impact social et leur passion, l'engagement jeunesse distinguera des acteurs qui s'impliquent dans l'orientation de la jeunesse et participent à leur développement. Les sociétés culturelles qui accompagnent les projets culturels recevront aussi une récompense tout comme les modèles artistiques,

l'excellence sport. La cinquième catégorie honorerait des acteurs qui ont des idées novatrices, un impact social et une passion pour le sport. Le trophée, l'attestation et les bons d'achats des appareils électro-ménagers sont les principales récompenses que recevront les lauréats de cette 1^{ère} édition de Ponton Awards le 15 août au Prince Hôtel.

H.B.M.



DISPARITION

Le PCT a rendu hommage à Clémence Niambi Locko

Membre du comité centrale du Parti congolais du travail (PCT) et du Secrétariat fédéral de Pointe-Noire, Clémence Niambi Locko est décédée, le 6 août, à Paris en France.

Le PCT a rendu un vibrant hommage, les 15 et 16 août, à Clémence Niambi Locko. Militants, adhérents et sympathisants de Pointe-Noire se sont rendus, le 15 août, au siège social dudit parti pour saluer la mémoire de l'illustre disparu. Au cours de cette activité, les membres du PCT ont mis le drapeau rouge en berne. Les autorités politico-administratives, partis politiques, amis et membres de la famille se sont tour tour inclinés devant le cercueil de Clémence Niambi Locko.

C'était un moment d'émotion, de douleur, de tris-

tesse et de pleures. Toutes les personnes présentes aux obsèques ont manifesté leur chagrin et leur amour pour elle. Femme battante, Clémence Niambi Locko a servi avec abnégation et loyauté son parti, le PCT. Présidente de plusieurs associations, elle laisse derrière elle un témoignage à travers ses œuvres. Que son âme se repose en paix. Notons que Clémence Niambi Locko était également la gouvernante de la première dame et sa dépouille a été transportée à Brazzaville où elle a été inhumée le lundi 17 août.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE

L'album « Heureux en Dieu » de Jean Lay désormais disponible

Produit par Sonfort World Music Gospel Recording, l'album de Jean Lay est, depuis le 3 août, sur toutes les plateformes de téléchargement en ligne. Très prochainement, il sera sur support CD et clé USB.

«Heureux en Dieu» comprend douze chansons qui magnifient la bonté divine. Le treizième chant est un bonus qui sensibilise la population à la pandémie du coronavirus. Ce premier album solo auto-produit par l'artiste musicien Jean Lay est une exaltation à la gloire et l'amour de Dieu à travers des titres comme Yesu Papa na Ngai, Saint Esprit, Forever, Mariage, Louange, Tu m'as choisi, Amour éternel, Pemberi na yo, Loboko na Nzambé... Des mélodies à écouter sur les réseaux sociaux: instagram, Facebook, You tube, Trace Gospel et O'bosso TV.

Afin de faire la promotion

de l'album, Jean Lay a lancé depuis le 10 août un tour média qui a commencé à Pointe-Noire pour

se poursuivre à Dolisie, Brazzaville et dans d'autres localités du pays.



Philanthrope et altruiste, Jean Lay a créé la Fondation éponyme avec pour credo «Aimons-nous à travers le monde». L'assistance aux peuples autochtones constituent un cheval de bataille de cette structure caritative. Polyglotte, Jean Lay prêche en ligne la parole divine. Signalons que Sonfort world music Gospel Recording sa structure de production est équipée d'un studio d'enregistrement et d'un matériel électro-acoustique de réalisation des clips vidéo.

Hervé Brice Mampouya

COVID-19

Sicofor et les Forces vives de Wenzhou offrent du matériel sanitaire à la FCA

La Société Sino Congo Forêt (Sicofor), et les Forces vives de la ville de Wenzhou ont remis symboliquement, le 19 août, du matériel médical à la Fondation Congo Assistance (FCA), qui, à son tour, l'a offert aux hôpitaux, par l'entremise de la ministre de la Santé et de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

Le don de Sicofor et des Forces vives de Wenzhou est constitué des cartons de masques chirurgicaux, des vêtements de protection ; du matériel de laboratoire ; d'un écran facial et lunettes de protection ; des termoflash ; des respirateurs ; des concentrateurs d'oxygène, des kits de connexion et filtres etc. La ministre de la Santé et de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement a exprimé, au nom du gouvernement et de la Coordination nationale de riposte à la pandémie et du comité technique, sa satisfaction. Elle a, en outre, adressé ses remerciements à la République populaire de Chine, représentée à la cérémonie par le diplomate chinois, Ma Fulin, ainsi qu'au président directeur général de la société Sicofor, Xu Gong DE, et aux Forces vives de Wenzhou.

« Nous remercions la Chine pour l'élan de solidarité et de fraternité enclenché dès le début de la pandémie au Congo dans le domaine de l'assistance technique et de l'appui en équipement matériel. Lorsque nous avons rencontré des difficultés à commander du matériel à l'étranger, la Chine nous a aidés pour organiser les commandes. Aujourd'hui, notre



Michel Mongo réceptionnant un échantillon du don des mains de Xu Gong De/ Crédit photo Adiac

pays dispose du matériel grâce à la République populaire de Chine », a rappelé Jacqueline Lydia Mikolo.

« De même que nous devons

apprendre à vivre dorénavant avec cette maladie, de même nous devons redoubler d'efforts pour que cette maladie ne puisse pas affaiblir nos popu-

lations et nos économies », a ajouté la ministre.

Elle a remercié, par la même occasion, l'épouse du chef de l'Etat congolais, Antoinette Sassou

N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, pour son « attention aux problèmes de la population congolaise ».

S'exprimant au nom de la première dame du Congo, le secrétaire général de la FCA a remercié, à son tour, les donateurs pour « la solidarité réelle et profonde que la Chine ne cesse de manifester vis-à-vis du peuple congolais ».

« Nous sommes sûrs qu'avec ce modeste présent nous allons, nous aussi, contribuer à renforcer la chaîne de solidarité pour que cette terrible maladie invisible puisse être bien contenue et que les populations congolaises en soient épargnées », a déclaré Michel Mongo.

Il a saisi cette opportunité pour rappeler aussi le geste de la première dame de Chine, Peng Liyuan, qui avait réagi promptement à la demande de sa consœur du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique, d'apporter de l'aide aux populations africaines.

Pour sa part, le chef de département santé à la FCA, Hervé Mayanda, a pris le « ferme engagement » de faire parvenir le don aux ayants droit identifiés par le ministère de la Santé et de la Population.

Yvette Reine Nzaba

« De même que nous devons apprendre à vivre dorénavant avec cette maladie, de même nous devons redoubler d'efforts pour que cette maladie ne puisse pas affaiblir nos populations et nos économies »

ADICOM AWARDS

Une Congolaise parmi les sélectionnés de cette année

Sardoine Mia, artiste plasticienne congolaise, figure parmi les nominés dans la catégorie « Jeune talent » des Adicom Awards, un prix qui encourage le meilleur de la créativité digitale en Afrique francophone.

Lancés depuis le 7 août, les votes des candidats nominés prendront fin en début septembre. « C'est toujours une joie et une fierté quand on est nommé pour un prix. Pour ma sélection dans la catégorie Jeune talent des Adicom Awards, je souhaiterais recevoir beaucoup de soutien et d'encouragement de la part de tous les Congolais car au final c'est le Congo qui gagnera à travers ma modeste personne », a déclaré Sardoine Mia, totalisant à ce jour que 700 votes. A cet effet, elle invite la population congolaise à maximiser les votes en ligne, indispensables pour sa victoire.

A seulement 22 ans, Sardoine Miabanzila, de son vrai nom, s'inscrit déjà dans la lignée des plasticiennes de talent et de renom à Brazzaville. C'est en partie grâce à sa sœur Dove, bloggeuse et artiste également, que la jeune artiste s'est révélée au grand public. « Quand je doutais encore de mes capacités, c'est elle qui a pris les commandes en créant ma page sur les réseaux sociaux et en publiant mon travail. C'est donc de la sorte que j'ai pu me faire



L'artiste peintre, Sardoine Mia/DR

connaître, rencontrer d'autres artistes et ainsi, me professionnaliser dans la peinture », nous a-t-elle confié.

Pour cette native de Pointe-Noire formée sur le tas en autodidacte, la peinture a été le

moyen par lequel elle pouvait s'exprimer librement et guérir des différents maux dont elle a été victime durant son enfance. Son style particulier, son engagement pour l'art et ses expositions uniques lui valent, au

jour d'hui, la reconnaissance de ses pères en Afrique et ailleurs. Lauréate 2017 en peinture de la bourse Gasteatelier Krone Aarau pour la recherche et la création artistique lors de la sixième édition de la Rencontre internationale d'art contemporain (Riac) initiée par les Ateliers Sahn, Sardoine Mia est une artiste touche à tout. Photographe et vidéaste également, la jeune peintre congolaise s'inspire de ses clichés pour réaliser ses toiles. A ce jour, Sardoine Mia ne vit plus que pour l'art et y consacre, en dehors de ses études en bâtiment et travaux publics, l'essentiel de son temps.

Les Adicom Awards sont un temps fort de l'Africa Digital Communication Days (Adicom Days)

Ils récompensent le meilleur de la créativité digitale en Afrique francophone. Cette année encore, la distinction revient pour encourager la jeunesse africaine qui utilise l'internet pour influencer positivement la société. L'objectif étant de soutenir des

opportunités d'emploi, d'investissement et de réseautage en ligne au sein de la communauté africaine.

Prévu du 22 au 23 octobre au Grand théâtre de Dakar, au Sénégal, l'Adicom Days est un événement fédérateur de l'Afrique francophone porté par le label créatif Totem Experience West Africa depuis 2017. Il réunit depuis lors près de 400 acteurs clés de la communication digitale africaine comme les marques, influenceurs et institutions, durant deux jours. La rencontre internationale est organisée autour de trente intervenants du continent africain et d'Europe. L'Adicom Days est dédié aux partages autour « des tendances des médias sociaux et les contenus de marques » ainsi que des échanges sur « les aperçus du marché du digital ». C'est aussi un moment idéal pour faire les présentations des études des meilleures campagnes de contenus de marque en vue d'une exposition des meilleures pratiques.

Merveille Atipo